

Les news

ARSENAL CHIMIQUE SYRIEN
M. BELANI PORTE-PAROLE
DU M.A.E AFFIRME :
**L'accord de la Russie et
des Etats-Unis constitue
une «avancée décisive»**

Page 24

Ahmed Gaïd Salah
«Mon nouveau poste
est une "véritable
motivation" pour
consentir davantage
d'efforts»

Page 3

JOURNÉE MONDIALE
DE LA DÉMOCRATIE
**Une délégation
de l'APN
aujourd'hui
au Caire**

Page 2

PÉTROLE
Le brut algérien
est monté en
août à son plus
haut depuis
deux ans
à **111,87 dollars**
le baril

Page 5

PARACHÈVEMENT DES RÉFORMES POLITIQUES

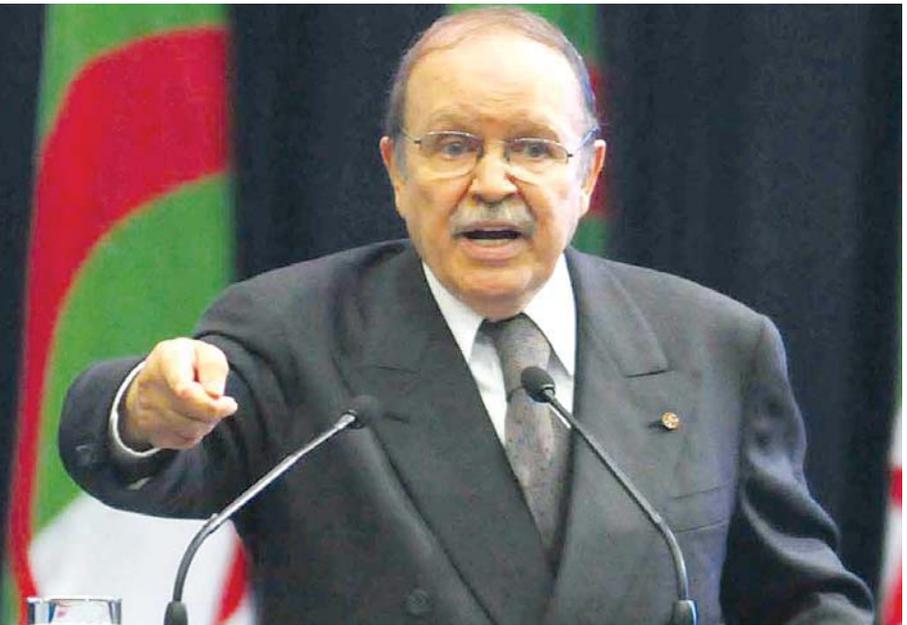
Un processus irréversible

Kamel Chérif

Les réformes politiques initiées par le président de la République en 2011 se poursuivent. Elles entament leur dernier virage pour être complètement parachevées au courant de l'année 2014. Le remaniement ministériel effectué à la fin de la semaine dernière et les changements intervenus au sein de certaines institutions confirment que le chef de l'Etat tient à ce que le processus des réformes aille jusqu'à son terme. Il s'agit d'un processus irréversible !

Ceux qui ont péroré durant tout l'été auront subi ainsi une douche écossaise dans la mesure où les nombreux scénarios imaginés et fomentés se sont avérés nuls et non avenus. La convalescence du président de la République aura donné l'occasion à certaines parties d'afficher leurs intentions et ambitions personnelles, lesquelles ne tiennent pas compte des intérêts suprêmes du pays et du peuple algérien.

Page 3



HABITAT

**L'AGEA va construire
100.000
logements !**

Page 5

LA BONNE NOUVELLE
DE TEBBOUNE

**Aucune
catégorie sociale
ne sera exclue
des logements
de l'AADL**

Page 24



DIPLOMATIE

**M. Abdelmadjid
Bougerra exprime
sa détermination
à être à la hauteur de la
confiance placée en lui**

Page 3

SCIENCE et VIE

LYMPHOMES

**comment
apparaissent-ils ?**

Pages 12-13

CULTURE

UN FILM
SUR L'EMIR
ABDELKADER

**Accord
de coproduction
entre l'Aarc
et une société
américaine**

Page 11

FOOTBALL

DROITS TV

RELIQUAT DE LA QUOTE-
PART DES CLUBS DE L1

**Les montants
des recettes fixés
«prochainement»**

P. 22

M'SILA

BOUSSAËDA

**Une
américaine
se convertit
à l'Islam**

Page 2



MÉTÉO

Régions Nord : 29° à Alger

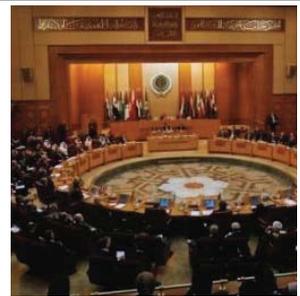
• Temps nuageux sur les régions l'Ouest et du Centre avec localement averses de pluie passagères s'étendant en cours d'après-midi soirée aux régions de l'Est. Les vents seront en général modérés (20/40 km/h) de secteur Ouest à Nord-Ouest sur les régions du littoral. La mer sera peu agitée à localement agitée.

Régions Sud : 34° à Tamanrasset

• Temps généralement chaud et ensoleillé excepté la Saoura et l'Atlas Saharien où on notera localement des formations orageuses. Les vents seront variables (20/40 km/h) avec brume de sable.

Alger	max	28°	min	21°
Oran	max	30°	min	20°
Annaba	max	31°	min	21°
Béjaïa	max	32°	min	23°
Tamanrasset	max	34°	min	20°

L'APN participe au Caire à la célébration de la Journée mondiale de la démocratie



L'Assemblée populaire nationale (APN) participera aujourd'hui au Caire aux festivités marquant la célébration de la Journée mondiale de la démocratie organisée par le Parlement arabe, a indiqué cette instance hier dans un communiqué. L'Algérie sera représentée par M. Nourredine Essad, vice-président du Parlement arabe et M^{me} Fouzia Bensahoun, membre du Parlement, qui prendront également part aux réunions des commissions permanentes du Parlement arabe prévues demain.

M. Essad participera, d'autre part, aux deux réunions du bureau du Parlement samedi et mardi prochains, selon la même source.

50.000 visiteurs du parc national de cèdres de Theniet El Had

Plus de 50.000 visiteurs ont afflué vers le parc national de cèdres de Theniet El Had (Tissemsilt) de mars dernier jusqu'au début de septembre en cours. La saison touristique de cette année a été marquée à la forêt de «El Medad» par une affluence record des familles venues de plusieurs wilayas du pays dont Tiaret, Aïn Defla, Boumerdès, Alger et Chlef, à la quête de repos et de cure dans cet espace naturel attrayant surtout durant les vacances scolaires et les week-ends.

Le parc de cèdres, caractérisé par un climat de fraîcheur en été en raison de sa position sur une altitude de 1.923 m, attire des équipes sportives pour des stages de préparation en prévision des compétitions nationales et régionales.

No comment

LUTTER CONTRE LA BUREAUCRATIE, C'EST LUTTER CONTRE LA CORRUPTION



Hier à 12h45

Séisme de 3,2 sur l'échelle de Richter dans la wilaya de Blida (CRAAG)

Un séisme, de magnitude 3,2 sur l'échelle de Richter, a été enregistré hier (12h 45mn) dans la wilaya de Blida, indique un communiqué du centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre du tremblement de terre a été localisé à 10 km au sud-est de Hammam Melouane, précise le CRAAG.

Le 17 juillet dernier, 19 personnes avaient été blessées, des fissures et effondrement de la chaussée avaient été causés par à un séisme de magnitude 5,4 sur l'échelle de Richter enregistré dans la même localité. Une autre réplique de magnitude 3,6 sur l'échelle de Richter avait été ressentie dans cette région, le 28 août passé.

TRANSPORT Fermeture temporaire en octobre prochain de l'aéroport de Jijel



L'aéroport Ferhat-Abbas de Jijel sera fermé au trafic aérien à compter du mois d'octobre prochain pour permettre des travaux de réhabilitation et de confortement de la piste, a-t-on appris hier auprès des responsables de la wilaya.

Durant la période des travaux qui devraient durer une année, le trafic aérien entre Jijel et Alger sera «confié» à l'aéroport de Béjaïa, situé à environ 96 km à l'ouest de Jijel. L'aéroport Ferhat-Abbas, ouvert à la navigation aérienne au début des années 1980, ne recevait à cette époque que de petits avions de type Beechcraft King Air (7 places), avant de recevoir d'autres aéronefs de différentes capacités.

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE À L'INSTITUT FRANÇAIS À ALGER



Vernissage de l'exposition de l'artiste Salah Khaldi

Le vernissage de l'exposition de l'artiste Salah Khaldi, aura lieu le dimanche 22 septembre à 18h, à l'Institut français d'Alger. L'exposition durera jusqu'au 22 octobre 2013. Originaire de Guelma, autodidacte, simple, austère, il est aussi peu bavard que ses créations sont loquaces : jeu de couleurs, de surface, ses réalisations textiles sont en perpétuel mouvement.

La créativité est audacieuse, esthétique. Cet artiste-artisan offre de belles compositions construites sur l'improvisation qui mêle fil et tissu, et qui trouvent leur inspiration chez les artisans de l'Est algérien.

Cette exposition est aussi un coup d'œil au patrimoine immatériel de l'Algérie.

Création de l'Union mondiale des femmes musulmanes à Téhéran

L'Union mondiale des femmes musulmanes a vu le jour récemment lors d'une réunion tenue à Téhéran (Iran) avec la participation de 57 pays.

Dans une déclaration samedi à l'APS, M^{me} Saïda Benhabylès, ancienne ministre, a souligné que cette union vise à «unifier les rangs des musulmans et à faire de la diversité des rites islamiques une source de force, d'union et de progrès et non une source de conflits». M^{me} Benhabylès a mis l'accent sur «l'importance de cet espace eu égard aux événements au double plan régional et international».

Elle a également souligné le «rôle des personnalités féminines dans le monde musulman en matière de consolidation de la place de la femme, notamment dans ce contexte marqué par la gravité de la situation en Irak, en Libye et en Syrie».

La présidente du Mouvement national de solidarité avec la famille et détentrice du Prix des Nations unies de la société civile, M^{me} Benhabylès a fait savoir que la réunion s'est tenue le 7 septembre dernier à la demande de l'Assemblée mondiale pour le rapprochement entre les rites islamiques.

M'SILA

Une américaine se convertit à l'Islam à Boussaâda

Vendredi après-midi, à l'heure de la prière du vendredi, une foule immense est venue à la mosquée Hamza Ibn Abi Talab, de la cité 20-Août, de la ville de Boussaâda, à 68 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'sila, assister et accueillir chaleureusement cette étrangère, selon des fidèles qui étaient présents à cette cérémonie. De nationalité américaine, la femme a prononcé à cette occasion la chahada devant plusieurs centaines de fidèles qui ont tenu, à leur tour à la fin de la prière, à la saluer.

LE PARACHÈVEMENT DES RÉFORMES POLITIQUES UN PROCESSUS IRRÉVERSIBLE

Kamel Chérif

Les réformes politiques initiées par le président de la République en 2011 se poursuivent. Elles entament leur dernier virage pour être complètement parachévées au courant de l'année 2014. Le remaniement ministériel effectué à la fin de la semaine dernière et les changements intervenus au sein de certaines institutions confirment que le chef de l'Etat tient à ce que le processus des réformes aille jusqu'à son terme. Il s'agit d'un processus irréversible !

Ceux qui ont péroré durant tout l'été auront subi ainsi une douche écossaise dans la mesure où les nombreux scénarios imaginés et fomentés se sont avérés nuls et non avenues. La convalescence du président de la République aura donné l'occasion à certaines parties d'afficher leurs intentions et ambitions personnelles, lesquelles ne tiennent pas compte des intérêts supérieurs du pays et du peuple algériens. Les suggestions et appels à l'application de l'article 88 de la Constitution, la mise en place d'un gou-

vernement de transition ou autres scénarios ne sont que des supputations qui devaient plonger de nouveau le pays dans l'instabilité. Les ambitions personnelles des uns et des autres étaient placées au-dessus des intérêts supérieurs du pays.

Le retour du président Bouteflika aux affaires du pays et la fin de sa convalescence ont eu un effet im-

mediat sur ceux qui avaient occupé la scène durant l'absence du chef de l'Etat. A présent, ils se sont subitement tus...

Le dernier remaniement effectué par le chef de l'Etat ainsi que les décisions prises vont dans le sens de la poursuite des réformes que certaines parties, à l'affût de mauvaises nouvelles, ont tenté de parasiter. Il faut donc s'attendre à un regain de l'activité politique au cours des semaines à venir.

Al'approche de l'échéance de l'élection présidentielle du mois d'avril 2014, d'autres remaniements sont attendus afin de permettre au processus des réformes d'aller à son terme. La classe politique, dont une partie s'était illustrée de manière maladroite durant la convalescence du président, devrait également s'activer afin d'apporter son concours au parachèvement des réformes qui arrimeront l'Algérie vers la modernité.

Il faut reconnaître que ces réformes auront permis à l'Algérie d'éviter l'onde de choc de ce qui est appelé le «printemps arabe» dont les conséquences sont, on ne peut plus, visibles et tangibles dans les pays touchés. L'Algérie a préservé sa stabilité grâce à la perspicacité de ses dirigeants et à la pérennité de ses institutions, lesquelles ne s'écroulent pas en l'absence ou avec la disparition des hommes.



Ahmed Gaïd Salah affirme que son nouveau poste est une «véritable motivation» pour consentir davantage d'efforts

Le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, a affirmé hier à Alger que son nouveau poste de vice-ministre de la Défense nationale, constitue une «véritable motivation» pour consentir d'«avantage d'efforts» et d'«abnégation» au service des intérêts supérieurs de l'institution militaire et de l'Algérie, d'une manière générale. «Cette confiance, que je mesure à sa juste valeur, représente, pour moi et pour l'ensemble des personnels de l'Armée nationale populaire, une véritable motivation pour consentir davantage d'efforts et d'abnégation au service des intérêts supérieurs de l'institution militaire, d'une manière particulière et de l'Algérie, d'une manière générale», a déclaré le général de corps d'Armée, à l'occasion de son investiture dans ses nouvelles fonctions de vice-ministre, précise le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Je suis honoré de la confiance placée en ma personne par Son Excellence Monsieur le président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, en me chargeant des fonctions de vice-ministre de la Défense nationale, tout en gardant mes fonctions de chef d'état-major de l'ANP, à l'effet de poursuivre le processus de professionnalisation et de modernisation de l'Armée nationale populaire (ANP)», a-t-il ajouté.

Cette cérémonie qui s'est déroulée au siège du MDN, en présence de hauts cadres du ministère et de l'état-major de l'ANP, a été l'occasion pour l'organisation d'une réception en l'honneur de M. Abdelmalek Guenaïza, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, indique-t-on de même source.



DIPLOMATIE M. Abdelmadjid Bouguerra exprime sa détermination à être à la hauteur de la confiance placée en lui

Le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires maghrébines et africaines Abdelmadjid Bouguerra a souligné hier à Alger la «lourde» responsabilité qui lui a été confiée, exprimant sa détermination à être à la hauteur de la confiance placée en sa personne. Dans une déclaration à la presse en marge de son installation en remplacement à M. Abdelkader Messahel, le nouveau ministre délégué a indiqué être conscient de l'«importance de la mission qui lui a été confiée», soulignant sa détermination à être à la hauteur de la confiance placée en sa personne. M. Bouguerra a promis d'œuvrer aux côtés du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. Il a à cette occasion exprimé sa considération à M. Messahel pour les efforts consentis au service de l'Algérie et de sa diplomatie, souhaitant être son digne successeur. M. Bouguerra avait occupé plusieurs postes de responsabilité au ministère des Affaires étrangères dont ceux de secrétaire général et de directeur général pour l'Afrique ainsi d'ambassadeur dans plusieurs pays.

DONNER AU SECTEUR PUBLIC SES TITRES DE NOBLESSE

Il y a urgence

Boualem Branki

Le Président Bouteflika est plus que jamais décidé à assainir le secteur des services publics de l'Etat. C'est d'ailleurs une des grandes missions que s'est assignées le Premier ministre Abdelmalek Sellal, lors de la présentation de son programme d'action. C'est à dire donner au service public «ses lettres de noblesse» et recadrer les services de l'Etat dans ce domaine. Avec la nomination d'un ministre chargé de la Réforme du service public, il donne une nouvelle texture à l'action de l'Etat dans la facilitation de l'accès aux divers services publics au citoyen. Que ce soit pour les documents administratifs, les services de la voirie, l'AEP ou autres, il y a urgence à mettre de l'ordre dans un secteur voué depuis plusieurs années à l'anarchie. Jeudi dernier, M. Sellal a en effet reconnu que la persistance des souffrances du citoyen face à l'administration a favorisé l'émergence des «niches de corruption». Il a ainsi relevé dans son allocution lors de la cérémonie d'installation de Mohamed El Ghazi à la tête de ce ministère que la récusite de l'Etat dans ses missions était «tributaire de la facilitation des conditions de vie du citoyen dans son environnement», notamment l'administration qui continue de poser des problèmes au citoyen. «En dépit des mesures adoptées pour alléger les procédures administratives, nous n'avons pas encore atteint l'objectif escompté», a-t-il reconnu, tout en estimant que cette situation a favorisé l'émergence de «niches de corruption» dont la lutte exige la «transparence dans l'action» comme unique remède.

La création de ce nouveau ministère chargé de réformer le service public traduit «l'intérêt majeur» qu'accorde le gouvernement à l'amélioration de la relation entre le citoyen et l'administration. «Cette mission requiert de l'intelligence, de l'expérience et de la volonté», a-t-il affirmé. Et puis, il est tout à fait inadmissible à tonné le Premier ministre, que des services vitaux de l'Etat soient gérés selon les humeurs des uns et des autres. Pour M. Sellal, il est inconcevable, en 2013, de continuer à gérer l'administration avec des procédés archaïques dans un pays comme l'Algérie qui dispose pourtant d'importantes ressources humaines et financières. Il a ajouté que l'obstination de l'administration à s'imposer de la sorte est «une erreur». Et, à ce propos, il a tenu à stigmatiser la bureaucratie qui reste encore en vigueur malgré les nombreuses décisions pour faciliter la constitution de dossiers administratifs aux citoyens. Il a cité ainsi des exemples concernant notamment l'incroyable multitude de documents demandés aux citoyens pour la constitution d'un dossier relatif à un projet donné ou au permis de conduire ou encore pour passer un concours. «Certes, la mission n'est pas facile mais il est impératif d'alléger ces procédures au profit du citoyen», a-t-il insisté. C'est là la mission dévolue dorénavant au tout nouveau ministre de la Réforme du service public. Lourde tâche, même si le détenteur du portefeuille est issu de l'administration.

FORMATION PROFESSIONNELLE 5 nouveaux instituts pour le secteur à Tipasa

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de Tipasa a bénéficié de 5 nouveaux projets d'instituts nationaux spécialisés, au titre du quinquennat 2010-2014, a-t-on appris hier auprès de la direction de la formation de la wilaya.

Sur ce nombre de projets, trois (3) seront lancés en chantier au cours de ce mois, selon la même source, qui a cité un institut national spécialisé dans les techniques administratives et finances à Cherchell, un institut spécialisé en électricité et électronique à Bou Ismail, et un institut national d'enseignement professionnel à Hadjout.

Un institut national spécialisé en tourisme et hôtellerie sera lancé en travaux «avant fin 2013, ou début janvier 2014 au plus tard» dans la ville de Hadjout, au même titre qu'un institut d'enseignement professionnel à Koléa, a ajouté la même source. Ce dernier projet, l'institut d'enseignement professionnel de Koléa en l'occurrence, sera destiné aux élèves du cycle moyen désireux de poursuivre une formation professionnelle au lieu de rejoindre le cycle secondaire, est-il signalé.

KHENCHELA Un nouvel amphithéâtre de 500 places à l'université Abbès-Laghrou

Un nouvel amphithéâtre de 500 places a été réceptionné à l'université Abbès-Laghrou de Khenchela, en prévision de la rentrée universitaire 2013-2014, a-t-on appris, hier, auprès du directeur du logement et des équipements publics (DLEP), Farid Batouri.

La nouvelle infrastructure pédagogique, réservée aux étudiants en sciences humaines et juridiques, permettra «d'alléger la pression» sur les deux autres amphithéâtres déjà opérationnels, a ajouté le responsable, précisant que 12.000 étudiants sont attendus pour l'année universitaire 2013-2014 à Khenchela.

Evoquant les projets inscrits à l'indicateur du secteur de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, dans la wilaya de Khenchela, M. Batouri a cité le nouveau pôle universitaire implanté dans la deuxième zone urbaine, d'une capacité de 8.000 places pédagogiques avec une résidence de 2.000 lits. L'université Abbès-Laghrou a été promue à ce statut en 2012 après avoir été centre universitaire depuis sa création. Elle comprend six (6) facultés et dispose actuellement de sept (7) laboratoires de recherches totalisant onze (11) projets de recherches et activant dans les domaines des sciences et technologies et des sciences humaines.

LAGHOUAT Remise des clés au profit de plus de 200 familles

Plus de 200 familles de la commune de Laghouat ont reçu des clés de logements publics locatifs (LPL), a-t-on appris hier auprès des responsables de l'office de promotion et de la gestion immobilière (OPGI) de la wilaya. Faisant partie d'un programme global de 1.076 logements de même type, cette tranche qui a été attribuée le week-end dernier, sera suivie ultérieurement par la remise, au profit des bénéficiaires, des clés d'autres tranches à raison de 100 à 150 unités par mois, a précisé le directeur de l'OPGI, M. Mohamed Mordjani.

APS

22^E CONFÉRENCE RÉGIONALE AFRICAINE D'INTERPOL

L'exposition, organisée par la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) en marge de la 22^e conférence régionale africaine d'Interpol, a suscité un engouement particulier de la part des visiteurs.



Un engouement particulier pour l'exposition de la DGSN à Oran

Selon les organisateurs, la manifestation qui a pris fin vendredi a connu un bon nombre de visiteurs, qui se sont informés des missions et des activités des différents services de la DGSN.

Organisée sous le slogan «La police algérienne au service du citoyen et de la République», l'exposition a regroupé une dizaine de stands mettant en relief les prérogatives et les compétences de chaque département de la DGSN.

Elle a réservé un grand espace à la présentation d'un échantillon représentatif du parc roulant de la DGSN dont des véhicules, un hélicoptère et d'autres engins dotés d'équipements spécifiques.

Des véhicules utilisés au lendemain de

l'indépendance ont été exposés dans ce cadre aux visiteurs qui reçoivent également, au stand du musée central de la police, un aperçu sur l'histoire de l'Algérie à travers différentes époques, de l'ère numide à nos jours en passant par l'Etat de l'Emir Abdelkader, la glorieuse révolution (1954-1962) et la période de transition (19 mars-5 juillet 1962).

Les modalités d'accès à la carrière de policier ont également été expliquées aux visiteurs dans le cadre de l'exposition qui met l'accent sur l'importance accordée par la DGSN à la formation et au perfectionnement de ses agents et ses cadres à travers des programmes dédiés aux matières professionnelles (police judi-

ciaire, police des frontières, ordre public, police de proximité et autres).

Les visiteurs de l'exposition se sont longuement arrêtés devant le stand de la direction de la police judiciaire qui mettait en exergue les activités de ses différents services telles, la police scientifique, dans le domaine de la lutte contre la criminalité, dont le trafic de drogue, l'atteinte à la propriété intellectuelle et le trafic illégal de véhicules. La lutte antiterroriste a été aussi mise en exergue à cette occasion, notamment au stand des unités républicaines de sécurité où étaient exposés différents types d'engins explosifs de fabrication artisanale ayant été désamorçés par les artificiers de la DGSN.

Autour de la conférence

La 22^e Conférence régionale africaine d'Interpol qui a réuni du 10 au 12 septembre plus de 170 hauts responsables des services chargés de l'application de la loi de 44 pays africains ainsi que les représentants de dix organisations internationales, au Centre des conventions Mohamed Ben Ahmed d'Oran (CCO), aura

été incontestablement un grand succès, salué par tous les participants.

La manifestation qui a été rehaussée par la présence de la présidente de l'Organisation mondiale de la police Mme Mireille Ballestrazzi, du Directeur général de la Sûreté nationale le général-major Abdelghani Hamel, du secrétaire

général de l'organisation M. Roland K. Noble, et du vice-président d'Interpol pour l'Afrique, M. Adamu Mohammed, aura permis aux responsables des polices africaines de s'accorder sur les termes de collaboration en matière de lutte contre le trafic d'armes, de drogue, la piraterie maritime et le terro-

risme. La conférence, organisée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), qui a été une réussite sur tous les plans aura abouti à l'adoption de plusieurs recommandations visant à asseoir et renforcer les bases d'une coopération plus efficiente des polices du continent africain.

R. Rachedi

Ils ont dit

ROLAND K. NOBLE
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'INTERPOL :

«La DGSN mérite le premier rang mondial»

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), qui occupe actuellement le 5^e rang mondial au sein d'Interpol, mérite amplement d'occuper la première place du classement des meilleures polices du monde, vu ses qualités de service, son engagement au sein de l'OPCI et le professionnalisme dont elle fait preuve depuis qu'elle a rejoint Interpol en 1963, a déclaré le secrétaire général d'Interpol M. Ronald K. Nobel,



lors d'un point de presse en marge des travaux de la 22^e Conférence régionale africaine d'Interpol.

Le SG d'Interpol a par ailleurs indiqué que le fait que la DGSN puisse organiser une conférence aussi professionnelle 50 années après son adhésion à l'organisation mondiale de la police, témoigne de ses capacités à relever les défis et atteste des efforts déployés pour son développement et sa modernisation.

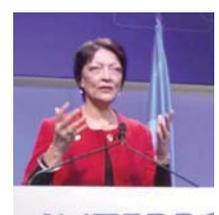
R. R.

MIREILLE BALLESTRAZZI
PRÉSIDENTE D'INTERPOL :

«L'Algérie, un partenaire essentiel de l'OPCI»

«L'Algérie est un membre essentiel d'Interpol qui joue un rôle important dans la sécurisation de la région et la lutte contre la criminalité transfrontalière et les réseaux criminels» a déclaré la présidente d'Interpol, M^{me} Mireille Ballestrazzi.

Tout comme l'Algérie, Interpol ainsi que tous les pays africains membres de l'organisation, se sont engagés à rendre le monde meilleur, à travers le renforcement de la coopération et l'échange d'expertises et



d'informations, d'où l'organisation de cet important événement, à Oran.

R. R.

HABITAT

L'AGEA va construire 100.000 logements

● Signature prochaine d'une convention entre l'AGEA et le ministère de l'habitat

L'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA) signera prochainement une convention pour la réalisation de plus de 100.000 logements, toutes formules confondues, avec le ministère de l'habitat et de l'urbanisme, a annoncé hier à Alger le président de l'association, Mouloud Khaloufi.

Les entreprises affiliées à l'Association dont le nombre dépasse mille, contribueront en vertu de cette convention, à la réalisation de 100.000 unités de logements, toutes formules confondues, à travers l'ensemble du territoire national», a indiqué M. Khaloufi dans une conférence de presse.

Il a précisé que la convention sera signée dans le courant de la semaine ou lors de la réunion de la tripartite prévue la dernière semaine de septembre.

Le ministère de l'Habitat «procèdera à l'installation d'une commission ad hoc chargée du suivi de la réalisation du programme dont l'élaboration a été lancée depuis sept mois», a-t-il encore dit.

M. Khaloufi a souligné que l'AGEA envisage de soumettre à la prochaine tripartite, 78 propositions dans le but de contribuer à résoudre les problèmes que connaît le secteur du bâtiment. Entre autres propositions, figurent la facilitation d'attribution des



projets à des entreprises algériennes, la facilitation d'octroi de crédits bancaires au profit des entrepreneurs, la réduction des impôts pour les entreprises du bâtiment et le renforcement du contrôle des équipements importés. Il a ajouté enfin, que l'association suggèrera également l'inscription

de 18 nouvelles filières professionnelles dans le domaine de la formation professionnelle, rappelant que depuis le début de l'année 2013, plusieurs problèmes bureaucratiques ont pu être résolus à la faveur de l'attribution de l'agrément à près de 400 entreprises de bâtiment.

PÉTROLE

Le brut algérien est monté en août à son plus haut depuis deux ans à 111,87 dollars le baril



Le brut de référence algérien Sahara Blend a bondi en août à 111,87 dollars le baril, son plus haut niveau depuis deux ans, soutenu par le resserrement de l'offre sur le marché du Brent de Londres, a indiqué hier l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

Le Sahara Blend a poursuivi sa hausse entamée en juillet dernier, après plusieurs mois de baisse qui ont pesé sur le brut algérien, très apprécié par les raffineurs pour ses qualités physico-chimiques.

En août dernier, le brut algérien a grimpé à 111,87 dollars, gagnant 4,31 dollars par rapport aux 107,56 dollars atteints au mois de juillet, aidé par le resserrement de l'offre du brut de référence de la mer du Nord (Brent) sur l'Intercontinental Exchange de Londres, précise un bilan mensuel de l'OPEP.

Avec 111,87 dollars le baril, le Sahara Blend s'est fortement rapproché de son niveau de cotation de 2012, qui était de 111,89 dollars.

Durant le mois dernier le Sahara Blend, a été le deuxième brut le mieux coté du panier Opep après le Bonny Light nigérien qui a atteint 113,62 dollars le baril. Le pétrole algérien a suivi la même tendance haussière de la plupart des bruts composant le panier Opep qui ont profité en août de la montée des tensions géopolitiques, liée à la crise en Syrie. Les cours des pétroles de l'Opep se sont maintenus à des niveaux élevés en août, soutenus également par la baisse de l'offre des bruts provenant de l'Afrique de l'Ouest et la Mer du Nord, relève l'Organisation. Par ailleurs, la production algérienne de pétrole s'est affichée en légère baisse en août à 1,498 million de barils par jour contre 1,210 million

ÉNERGIE

Une méga-centrale électrique à Jijel

Les travaux de réalisation d'une méga-centrale électrique de 1.600 mégawatts seront lancés «au début du mois d'octobre prochain» à Bellara, au sud-est de Jijel, a annoncé, hier, le wali de Jijel, Ali Bedrici.

Cette nouvelle centrale, prévue sur un terrain de 70 hectares, a été retenue en prévision de la construction du futur complexe sidérurgique algéro-qatari devant être implanté dans cette même zone, a précisé le chef de l'exécutif local dans une déclaration à la presse.

La zone industrielle de Bellara sera dotée de cette centrale électrique pour renforcer la puissance énergétique dans la perspective du fonctionnement du complexe sidérurgique de Qatar-steel, a encore précisé M. Bedrici, précisant que pour ce dernier projet, «toutes les dispositions nécessaires» ont été prises par les deux parties pour la construction de cet ensemble sidérurgique.

La future centrale aura une puissance «trois fois supérieure» à celle d'El Achouet, a encore indiqué le même responsable. Un accord de partenariat avait été conclu entre le gouvernement algérien et un groupe qatari pour la réalisation d'un complexe sidérurgique spécialisé dans la fabrication d'acier plat et d'aciers spéciaux, destinés au dé-



veloppement de l'industrie du rail en Algérie. Cette usine aura, à son démarrage, une capacité de production de 2,5 millions de tonnes par an, avant de passer à 5 millions de tonnes dans une phase ultérieure.

MASCARA

Lancement du raccordement de quatre communes au réseau de gaz naturel

Les travaux de raccordement des communes de Mactaa Douz, Ras El Ain Amirouche, Oggaz et Matemore au réseau de gaz naturel ont été lancés en fin de semaine dernière, a-t-on appris hier des services de la wilaya de Mascara.

Un réseau d'approvisionnement en ce produit énergétique s'étendant de la commune de Mactaa Douz sur 33 kilomètres, touchera 1.328 foyers. Une enveloppe de 27,5 millions DA a été alloué du budget de l'Etat, en plus de 13,28 millions DA comme contribution des citoyens pour un apport personnel de 10.000 DA en cinq fois, selon la même source. Dans le même cadre, une enveloppe de 15,1 millions DA a été consacrée pour un réseau de gaz de 8 kilomètres au profit de 493 foyers de la commune de Ras El Ain Amirouche qui bénéficiera en outre d'un lot d'infrastructures éducatives, de services et d'équipements publics, tout comme la commune de Oggaz où le réseau de gaz naturel s'étendra sur 19 km au profit de 813 familles, et qui accueillira diverses infrastructures pour un montant de 31,7 millions DA.

Les travaux de raccordement de la commune de Matemore au réseau du gaz naturel ont été lancés sur 19,4 km au profit de 1.224 familles pour un coût de 43,46 millions DA.

CONSTANTINE

Ouverture d'un centre anticancéreux de statut privé

Un centre anticancéreux réalisé par un investisseur privé vient d'ouvrir ses portes à la cité Zouaghi-Slimane, limitrophe de l'aéroport Mohamed-Boudiaf de Constantine, a-t-on constaté, hier.

Le directeur de cette structure de santé dont il est le promoteur, le Dr Mehdi Bouzidi, a indiqué à l'APS que cette clinique débutera son activité par la prise en charge des malades en matière de radiothérapie, en attendant les autres services devant être opérationnels «d'ici à la fin de l'année en cours». Pour lui, le centre «contribuera un tant soit peu à répondre aux besoins pressants des malades» et à «réduire l'énorme pression exercée



sur le centre anticancéreux du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine». Cette infrastructure est notamment composée d'un hôpital de jour équipé de 10 fauteuils de chimiothérapie, de deux accélérateurs de dernière génération, avec un scanner configuré pour la simulation 3D, a-t-il précisé.

Quatre services spécialisés dans la médecine nucléaire, la chirurgie carcinologique, l'imagerie médicale et l'hospitalisation, dotés de 22 lits, complètent cette clinique destinée, selon son promoteur, à «soulager le service public des contraintes immenses qui limitent son champ d'action».

APS

ETABLISSEMENTS
PÉNITENTIAIRES :

500 détenus bénéficieront d'une formation professionnelle à Constantine

Au total, 500 détenus bénéficieront, dès la rentrée du 22 septembre prochain dans la wilaya de Constantine, d'une formation professionnelle, a-t-on appris mercredi auprès du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels (Dfep), Gasmî Laïche.

Ces futurs stagiaires, détenus dans les établissements pénitentiaires du Coudiat, de la cité Boussouf (Constantine) et d'El Khroub (sud-est du chef-lieu de wilaya), pourront préparer lorsqu'ils auront purgé leur peine, à travers une formation dans des métiers manuels et techniques, leur réinsertion dans la société, a déclaré le même responsable, soulignant que cette formation s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à faciliter la réinsertion de cette catégorie dans la vie socioprofessionnelle.

Par ailleurs, le secteur de la formation professionnelle a prévu l'ouverture dans la wilaya de Constantine, au titre de la prochaine rentrée, de 7.830 postes de formation, toutes spécialités confondues, selon M. Laïche qui a fait savoir que le nombre de nouveaux inscrits sera de l'ordre de 2.300.

L'offre de formation est constituée de 3.200 postes en formation résidentielle, 2.350 en apprentissage, 650 pour les cours du soir, 780 pour la femme au foyer, en plus de la formation dite « passerelle », avec une offre de 250 postes, a-t-on ajouté.

Des campagnes de sensibilisation, d'information et d'orientation ont été organisées dans l'ensemble des communes de la wilaya, selon la même source qui a souligné que l'initiative avait pour objectif « d'informer davantage sur les diverses filières disponibles, souvent méconnues par beaucoup de jeunes, notamment en milieu rural ».

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dispose dans la wilaya de Constantine de 21 établissements de formation dont 3 instituts spécialisés, 17 centres et une annexe, a encore rappelé M. Laïche.

UNIVERSITÉ Constantine : capitale 2015 de la culture arabe

EDUCATION

Les cantines ouvertes dès le 2^e jour de la rentrée scolaire, une première

Les cantines scolaires du cycle primaire ont ouvert, en majorité, leurs portes à plus de trois millions d'élèves dès le 10 septembre, soit au deuxième jour de la rentrée scolaire 2013-2014, ce qui constitue une première pour le secteur de l'éducation.

« Parmi les nouveautés de la rentrée scolaire 2013, il y a lieu de signaler que la majorité des cantines du cycle primaire ont ouvert leurs portes dès le deuxième jour alors qu'en 2012 cela s'était fait à partir du 19 septembre.

C'est une première depuis l'indépendance », affirme la directrice de l'action sociale au ministère de l'Éducation nationale, Latifa Ramki, dans un entretien à l'APS.

Le retard mis dans l'ouverture de quelques cantines est notamment dû à l'absence de directeurs d'écoles, pas encore installés, au non achèvement des travaux d'aménagement et à l'absence du personnel pour les gérer, a expliqué M^{me} Ramki.

Le ministère de l'Éducation entend ainsi bien entamer l'année surtout que la politique des pouvoirs publics en la matière consiste à « intensifier les efforts pour réduire la part des repas froids et les remplacer par des repas chauds ».

En 2012-2013, le taux de repas froids (pain, yaourt, fromage, oeuf, fruit), servis aux élèves à cause notamment de l'absence d'équipement des cantines, était de 11%. Le ministère ambitionne de le ramener à moins de 10% cette année, assure-t-elle.

EDUCATION

700 nouveaux postes budgétaires à El-Oued

Le secteur de l'éducation a ouvert 686 postes budgétaires au niveau de la wilaya d'El-Oued, au titre de l'année 2013, répartis entre les staffs enseignant et administratif, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'éducation.

Le service des examens, des concours et de la gestion des ressources humaines planchent actuellement sur la préparation des concours pour ces postes budgétaires à pourvoir, au plus tard, durant la deuxième quinzaine du mois d'octobre prochain, a précisé le directeur du secteur, Saïd Kherchi.

L'opération concerne 220 postes d'enseignants du primaire (150 pour l'enseignement de la langue arabe et 70 pour celui de la langue française), ainsi que 78 enseignants pour différentes matières du secondaire, a-t-il détaillé. Ce renfort en personnel enseignant permettra d'atténuer la problématique contrainte du recours aux



Dans le même registre, le ministère de l'Éducation s'est engagé à assurer la cantine aux élèves du primaire pendant toute la durée de l'année scolaire, soit au total 160 jours (32 semaines), les vacances, les week-end et les jours fériés n'étant pas comptabilisés.

L'année passée, les cantines avaient ouvert pendant 142 jours (28 semaines), à raison de 5 jours par semaine.

En parallèle, l'Etat a décidé d'augmenter sa « contribution » au financement des cantines auquel participent les Assemblées populaires communales (APC) et les Assemblées populaires de wilaya (APW). « Pour la nouvelle année scolaire, l'Etat a augmenté sa contribution de 5 DA par repas », précise M^{me} Ramki. Ainsi, il apporte une contribution de 40 DA par repas dans les wilayas du nord et de 50 DA dans les 14 wilayas du sud.

« Des repas à 40 ou 50 DA est un minimum garanti à tous les élèves du primaire à l'échelle nationale. Le reste dépend des contributions des APC et des APW qui y participent en fonction de leurs budgets », précise-t-elle, indiquant que généralement les contributions des APC et des APW ne dépassent pas les 20 DA par repas d'une ration

de 700 à 900 calories. Cette augmentation a nécessité de revoir à la hausse le budget alloué annuellement à l'alimentation des écoliers. Pour l'année scolaire en cours, ce budget s'élève à près de 20 milliards DA, contre 14,2 milliards DA en 2012 et 1,4 milliard DA en 2000, selon les chiffres du ministère.

Autre nouveauté : le secteur s'est renforcé par la mise en service de 267 nouvelles cantines, dont 27 à Sétif, 20 à Médéa, 21 à Tébessa, 15 à Khenchela et 14 à Alger. Ceci porte à 14.392 le nombre de cantines, avec un taux de couverture de 85% (le nombre des écoles est de 25.000).

Ces cantines sont ouvertes gratuitement à 3,2 millions d'élèves, soit 82% du total des scolarisés du cycle primaire. En 2012, ils étaient 3 millions à en bénéficier contre 600.000 en 2000.

Interrogée sur le contrôle de la gestion des cantines et de la qualité des repas, M^{me} Ramki assure que cette mission est prise en charge à plusieurs niveaux impliquant plusieurs intervenants dont, les associations des parents d'élèves, les APC et les inspecteurs du ministère de l'Éducation au niveau local et central.

Les universitaires ayant participé au séminaire international sur « le développement du tourisme et la valorisation de l'héritage culturel », clôturé mercredi à Constantine, ont recommandé de faire du thème des ponts, symboles de la ville, le « fil conducteur » de l'événement « Constantine, capitale 2015 de la culture arabe ».

Les intervenants ont cité l'expression « jeter des ponts » pour évoquer les « passerelles culturelles et historiques à travers lesquelles le programme de cette grande manifestation rapprochera les peuples et les cultures dans un esprit de dialogue et de coopération, au service de la compréhension et du respect mutuels ». Il a également proposé d'encourager les étudiants en master à aborder dans leurs mémoires de fin d'études des thèmes ayant trait à l'évé-

nement culturel que la capitale de l'Est s'apprête à accueillir. M^{me} Maria Stella Minuti (Italie), coordinatrice du consortium Hercule du projet européen Erasmus visant à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et à promouvoir le dialogue entre les cultures, a estimé que de « tels sujets ont le pouvoir de propulser l'événement culturel et de l'ancrer dans les esprits ». Les universitaires présents ont également suggéré dans leurs recommandations de retracer l'histoire d'un quartier de la ville de Constantine, d'un monument ou d'un site dans des documentaires et des films qui « immortaliseront cette cité bimillénaire ».

Au cours de la seconde journée de la rencontre, M. Maxime Weigert de l'université Paris 1 (France), membre du comité ayant préparé l'événement « Marseille, capitale de

la culture européenne en 2013 » est revenu sur « l'apport considérable d'un tel événement pour une ville ».

Il a souligné que chaque euro investi pour les travaux de restauration à Marseille a généré 6 euros pour le secteur du tourisme. Il a également indiqué que la réhabilitation du centre ville et de la façade maritime de la cité phocéenne, ainsi que les équipements culturels imposants ont permis à la ville de se positionner comme « une destination culturelle et touristique phare ».

Les travaux de ce séminaire ont également permis à des participants tunisiens de faire état de l'expérience de ce pays dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine.

LA DPRH D'AIN DEFLA PRÉVOIT
UNE HAUSSE DE PRODUCTION
DES POISSONS

«La pêche continentale attire les jeunes promoteurs»

Le directeur de la Pêche et des Ressources halieutiques, de la wilaya d'Ain Defla, M. Mohamed Benbarek, a affirmé dans un point de presse que la production pour la pêche continentale dans la wilaya a atteint 175 179 tonnes représentant 87% de la qualité prévu par la DPRH qui est à 2 000 tonnes durant l'année 2013.

Salim Ben

Un pêche qui s'est faite également au niveau des plans d'eau et autres retenues collinaires en milieu agricole où l'ensemencement a reçu un écho favorable de la part des fellahs et les jeunes pêcheurs, qui sont convaincus de la richesse minérale des eaux utilisées pour l'irrigation et de leur impact sur leur production qui est devenue très importante. Les premiers responsables du secteur ont lancé une opération d'ensemencement des barrages par la carpe a grande bouche avec 50.000 alevins a Ain Defla au niveau du barrage de Ouled Melouk, 50.000 alevins a Médéa au niveau du barrage Ladrat et Tissimssilt a eu une part de 100.000 alevins au barrage de Kodiet Rosfa. En ce qui concerne l'aquaculture, 37 bassins ont été ensemencés par la carpe commune avec une production de 2.489 tonnes. Ain Defla a ensemencé 20.000 alevins dans 06 bassins, Médéa 10.000 alevins dans 4 bassins et Tissimssilt avec 10.000 alevins dans 4 bassins.

Le premier responsable du secteur de la wilaya d'Ain Defla, M. Mohamed Benbarek a affirmé que son service a atteint 70 autorisations pour la pêche récréative. L'exploitation des barrages et autres plans d'eau ne doit pas affecter les ressources halieutiques, au risque d'engendrer leur régression.

C'est pourquoi, la direction régionale s'attèle à faire respecter la réglementation en vigueur contre la pêche illicite. Cette démarche, menée conjointement avec les exploitants et les adeptes de la pêche de loisirs, s'inscrit également dans le cadre de la sensibilisation des concernés. Dans



ce sillage, signalons que la pratique de la pêche de loisirs a permis, durant le premier trimestre de l'année en cours, de pêcher une quantité de l'ordre de 175.179 tonnes de poissons (mulet, sandre, carpe royale, barbot...), au niveau des barrages de Harraza (commune de Djelida), d'Ouled Mellouk (commune de Zeddine), de Ghrif (commune de Oued Chorfa) et de Sidi M'hamed Bentaïba (commune de Arib). « Par ailleurs, et dans le cadre de la réorganisation des marchés de proximité et la lutte contre ces marchés informels, 32 points de vente seront accordés aux revendeurs de poissons dans dix communes ».

« Alors d'autres points de vente ; affirme le directeur ; restent à l'étude pour étendre ainsi le réseau de vente dans les principales villes et agglomérations de la wilaya ». « Ces locaux de commerces ont été affirmés par les chefs de dairas, suite a une étude des dossiers pour l'octroi d'un point de vente des poissons, dont plusieurs jeunes ont bénéficié dans le cadre de l'Ansej » Ajoute t-il.

Conformément au programme d'inspection de l'année 2013, deux brigades mixte a été créées, qui sont présidées par la direction de la pêche et des ressources halieutiques, avec la DSA et la direction du commerce, (DCP). M. Mohamed Benbarek, nous a affirmé que la direction de la pêche et des ressources halieutiques, a tracé un riche programme pour la réalisation des festivités à l'exemple de la journée mondiale de l'alimentation pour le 16 octobre 2013 prochains, des portes ouvertes sur la pêche continentale et l'aquaculture, un concours régional de la pêche récréative au niveau du barrage de Ghrif a Oued Chorfa, ainsi qu'une

convention de jumelage avec la DPRH d'Alger.

« Des écoliers bénéficieront des sorties sur les lieux avec la direction de la pêche afin de faire connaître les différentes techniques d'aquaculture, informer sur l'intégration de la Pisciculture dans l'agriculture, faire connaître la valeur nutritionnelle des poissons d'eau douce ». Assure le DPRH d'Ain Defla.

Un ferme pilote d'élevage des poissons a Djelida

Concernant le projet de la réalisation d'une ferme pilote d'élevage de poisson d'eau douce a Harreza dans la commune de Djelida, le directeur Mr Mohamed Benbarek, s'est déclaré optimiste quant à sa concrétisation dans un proche avenir. « Cette opération est centralisée et gérée par la DDA et l'étude est entièrement ficelée, ce centre, aura une capacité de production annuelle de 10 millions d'alevins et de 50 tonnes d'aliments de poisson, il servira d'alimenter les différents points d'eau du territoire national et surtout de mettre fin à l'importation d'alevins et d'aliments pour le poisson ». « Ce centre ouvrira 20 postes d'emploi direct.

Ce centre est considéré comme un futur pôle de développement de la pêche continentale dans la wilaya d'Ain Defla qui compte des grandes potentialités afin d'investir dans le domaine de la pêche et l'élevage des poissons » Explique t-il. Cette ferme sera la première au niveau national, selon le DPRH d'Ain Defla, elle sera une annexe du centre national de la recherche de la pêche et des ressources halieutiques de la ville de Bou Ismail dans la wilaya de Tipaza.

TAMANRASSET 1 000 trousseaux scolaires offerts aux enfants démunis

Un millier de trousseaux scolaires a été offert aux enfants démunis de Tamanrasset, lors d'une cérémonie symbolique organisée vendredi au camp de jeunes Adriène au chef-lieu de wilaya.

Deux établissements scolaires ont également bénéficié d'un service internet gratuit, lors de cette opération de solidarité menée conjointement par l'entreprise Algérie Télécom et la Fondation Madjid Bougherra qui a fait le don des trousseaux scolaires.

Lors d'une réception en l'honneur des initiateurs de cette action de solidarité, le vice-président de la Fondation précitée, Nassim Benguergoura, a indiqué que le choix de Tamanrasset pour la distribution de trousseaux scolaires, à l'occasion de la rentrée, « de moins que l'on puisse offrir aux enfants démunis », a été dicté par l'importance de cette wilaya de l'extrême Sud.

Diverses autres actions de solidarité seront menées prochainement dans d'autres wilayas du Sud, comme Adrar et Illizi, à l'instar de celles déjà effectuées à Chlef, Blida et Tipaza, a-t-il assuré. Pour sa part, le directeur général d'Algérie Télécom, Azaouaou Mehmel, a déclaré que le service Internet gratuit offert au lycée Chahid Ag-Adeghar Brahim et au collège de la cité Ankouf, devra permettre aux élèves de se familiariser avec les nouvelles technologies et de s'ouvrir sur l'environnement extérieur. Il a toutefois recommandé de veiller à préserver les enfants d'un mauvais usage de ce support technologique.

Le wali de Tamanrasset, Abdelhakim Chater, a de son côté salué cette initiative de solidarité, accueilli favorablement par les parents d'élèves, notamment en cette période où les faibles bourses sont menées à rude épreuve.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION À DISTANCE 20 000 inscriptions attendues à Tizi Ouzou

Près de 20 000 nouveaux inscrits sont attendus au centre régional de Tizi-Ouzou de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD), à la faveur de la nouvelle rentrée 2013-2014, a indiqué le responsable de cette structure.

« Les inscriptions à l'ONEFD de Tizi-Ouzou, coiffant également les wilayas de Boumerdes et Bouira, ont démarré le 9 du mois courant jusqu'à fin octobre prochain », a ajouté à l'APS M. Amrani Ramdane, signalant que le centre est ouvert à tous les recalés du système scolaire, les personnes aux besoins spécifiques et les détenus des 3 wilayas.

En 2012, ils étaient près de 18 200 apprenants, dont une majorité de filles, à s'y inscrire, a-t-il observé. S'exprimant sur les nouveautés de cette rentrée 2013, ce responsable a signalé la réception « précoce » et « en nombre suffisant », cette année, de l'ensemble des ouvrages de toutes les disciplines enseignées au niveau du centre. Selon les chiffres fournis par M. Amrani, le centre de l'ONEFD de Tizi-Ouzou enregistre annuellement un taux de 43% de passage à un niveau supérieur, tandis que le taux de succès au baccalauréat, session 2013, a été estimé à 9%.

APS

ARCELORMITTAL ANNABA

Un milliard de dollars sera investi entre 2013 et 2017

Un (1) milliard de dollars sera investi entre 2013 et 2017 par ArcelorMittal Annaba pour le renouvellement des structures et des équipements du complexe sidérurgique d'El Hadjar, a-t-on appris mercredi auprès de la direction générale de l'entreprise.

Ce plan d'investissement qui sera mis en œuvre « à compter du 4ème trimestre de l'année en cours » prévoit notamment la réhabilitation de la zone chaude par la modernisa-

tion du haut fourneau, ainsi que la réalisation d'une aciérie électrique, selon la même source. Cet effort permettra également de porter, à terme, la production d'acier liquide, actuellement de l'ordre de 580 000 tonnes/an, à 2,4 millions de tonnes, a-t-on encore indiqué à la direction générale d'ArcelorMittal. Afin que ce plan d'investissement aboutisse aux résultats escomptés, un pacte social a été contresigné, mardi soir, par le syndicat

de l'entreprise qui s'est engagé à œuvrer en direction de « l'efficacité économique », a également souligné la même source. La réunion qui a regroupé mardi soir la direction générale d'ArcelorMittal Annaba, des membres du syndicat et un représentant du groupe SIDER, actionnaire de l'entreprise, a été ponctuée par la signature d'un accord autour de la plateforme des revendications présentée par les travailleurs, mettant ainsi

un terme au conflit qui couvait.

L'accord collectif signé par les deux parties prévoit une revalorisation salariale de 16% et la réintégration de onze (11) travailleurs licenciés du complexe contre engagement du partenaire social à respecter le pacte de stabilité sociale de l'entreprise. La convention a donné lieu à la levée de l'appel à la grève générale et ouverte prévue ce mercredi. ArcelorMittal Annaba emploie 5 400 travailleurs.

UNIVERSITÉ ABOU BAKR-BELKAÏD DE TLEMCEN Des innovations et des avancées

L'université «Abou Bakr-Belkaïd» de Tlemcen se fixe comme objectif majeur pour l'année universitaire 2013/2014 d'améliorer la qualité de l'aspect pédagogique et de valoriser davantage la recherche scientifique, a affirmé son recteur.

D'énormes efforts ont été consentis sur le plan des infrastructures avec la réception de la 5^e tranche de 4.000 postes pédagogiques au nouveau campus de haï «Imama» destiné à la faculté des sciences ainsi que 2.000 lits qui seront réservés aux garçons, a indiqué M. Ghoulali Noureddine.

L'université de Tlemcen enregistre également l'achèvement des travaux de 30 laboratoires de recherche qui s'ajoutent à 20 autres déjà réceptionnés, a-t-il ajouté. Ces acquis permettront aux 43.000 étudiants et aux enseignants de l'université de Tlemcen d'avoir les meilleures conditions possibles devant hisser la qualité des études, a-t-il encore souligné.

L'université de Tlemcen, qui accueillera à la nouvelle rentrée près de 5.000 nouveaux étudiants, a vu le lancement d'importants projets comme le centre du transfert technologique qui «constituera, une fois achevé, une passerelle entre le milieu universitaire et le secteur industriel», outre les centres des sciences et génie des matériaux et celui de la toxicologie et médicaments, a-t-on ajouté. Le recteur a, par ailleurs, souligné que diverses réunions de coordination ont été organisées pour que le 15 septembre sera une rentrée effective et que dans la semaine qui suivra, les travaux dirigés commenceront, puisque tout a été mis en œuvre et bien préparé, notamment sur le plan de l'enseignement, la restauration, l'hébergement et le transport.

TÉBESSA 300 nouveaux enseignants recrutés

Le secteur de l'éducation a été renforcé, à la faveur de la rentrée scolaire 2013-2014 dans la wilaya de Tébessa, par 328 enseignants nouvellement recrutés pour les trois paliers de l'enseignement, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de l'Éducation. Ces nouvelles recrues ont été affectées dans les cycles primaires (135 enseignants), moyen (119) et secondaire (74), a précisé la même source, notant que le corps enseignant est désormais fort de 8.700 personnes dans cette wilaya. Au plan des infrastructures, la rentrée scolaire 2013-2014 a été marquée par la réception de deux nouveaux collèges d'enseignement moyen (CEM) à Boukhadra et à Chréa.

La wilaya de Tébessa dispose aujourd'hui, a encore ajouté la même source, de 345 écoles primaires, 105 CEM et 35 lycées, en plus de trois annexes de lycées opérationnelles, depuis l'année dernière, dans les localités d'El-Meridj, d'Oum Ali et de Tlydjen. Par ailleurs, la langue italienne a été introduite pour la première fois cette année dans le cursus du palier secondaire, «à titre expérimental» dans cinq lycées-pilotes situés à Tébessa (2), à Bir El Ater, à Chréa et à Ouenza.

La wilaya compte près de 152.000 élèves, à savoir 70.000 dans le cycle primaire, 52.000 au moyen et 30.000 dans le palier secondaire, a-t-on rappelé à la direction de l'Éducation.

SELON UN BILAN DE LA PROTECTION CIVILE

4 décès et 27 blessés sur les routes en 2 jours

● 2 enfants de 9 ans meurent par noyade à Djelfa

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 27 autres ont été blessées dans 7 accidents de la circulation survenus durant la période du 10 au 12 du mois courant à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier la Protection civile dans un communiqué.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mostaganem avec deux (2) personnes décédées et une autre blessée, suite au renversement d'un camion-citerne transportant du carburant sur un véhicule léger au niveau de la commune de Fornaka. En outre, les agents



de la Protection civile ont effectué durant cette période plusieurs interventions pour procéder à l'extinction de six (6) incendies urbains, industriels et divers, ayant causé

des brûlures et des gênes respiratoires à quatre (4) personnes dont trois (3) dans la wilaya de Tipasa et une autre personne dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ajoute le com-

munié. Concernant le dispositif de surveillance des plages, les éléments de la PJ ont effectué durant cette période 176 interventions au niveau des 369 plages autorisées à la baignade ce qui a permis de sauver de la noyade 97 personnes et la prise en charge médicale de 75 autres au niveau des différents postes de surveillances.

Par ailleurs, la Protection civile a déploré la mort de deux (2) jeunes enfants âgés de 9 ans, par noyade dans une mare de la commune de Birine dans la wilaya de Djelfa.

TISSEMSILT Quand les citoyens ne respectent pas l'environnement

OULD SIDI AMAR

Les atteintes liées à l'urbanisme et à l'environnement prennent de l'ampleur à travers le pays. Durant les trois mois écoulés de l'année en cours, les services de la Police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement (PUPE) de Tissemsilt ont enregistré 34 infractions, avec 34 procès-verbaux à l'encontre des personnes qui ont érigé illicitement, sans documents administratifs officiels, des constructions, 4 autres concernant les infractions pour le non-respect des règles, avons-nous appris au niveau de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Lors de visites d'inspection

sur le terrain, ces éléments ont noté que le citoyen ne respecte nullement son environnement immédiat, continuant ainsi à jeter ses ordures ménagères n'importe où et n'importe quand, défigurant toute la ville. En vertu de textes juridiques et réglementaires, les unités de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement (PUPE) veillent à l'application de la loi en matière d'urbanisme et de protection de l'environnement, pour justement vulgariser son rôle, qui consiste notamment en la stricte application des normes en matière d'urbanisme et d'environnement «en coordination avec les services techniques des APC et de la wilayas», nous dit-on également.

BORDJ BOU-ARRERIDJ Des élèves exclus bloquent l'accès au lycée Bachir Harizi

Mouad B.

Le lycée Bachir Harizi dans la commune d'El Euch, à 25 kilomètres du chef lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arreridj a connu jeudi dernier une interruption forcée des cours. En effet, une centaine de lycéens exclus ont procédé à la fermeture de l'établissement tôt le matin en réclamant leur réintégration.

Selon nos informations, les protestataires expliquent qu'ils n'ont pas refait d'années et que leurs moyennes au BAC est pas loin de 10/20.

Notons que le lycée en question souffre énormément du manque de places pédagogiques, ce qui rend très difficile la scolarité.

MÉDÉA 240 hectares de couvert végétal détruits durant le mois d'août

Au moins deux cent quarante (240) hectares de couvert végétal ont été détruits durant le mois d'août par 59 incendies de forêt enregistrés à travers différentes localités de la wilaya de Médéa, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile.

Ces pertes portent à 440 hectares la superficie totale détruite depuis le mois de juin dernier, a indiqué la même source, précisant que les zones forestières les plus affectées par ces incendies sont situées au niveau des communes de Tablat, Mezghena, Ouled Bouachraa, Bouaichoune, Seghouane, Ouled Antar, El-Hamdan et Si-Mahdjoub.

Les incendies de forêts enregistrés au mois d'août ont notamment occasionné la destruction de plus de trente-huit (38) hectares de pin d'Alep et de plusieurs autres hectares de nouvelles plantations sylvoles, a-t-on ajouté.

Les services de la Protection civile ont recensé, au cours de la même période, quatre feux de récolte qui ont provoqué la perte de 8 hectares de culture céréalière, 52 quintaux de blé, 200 quintaux de pomme de terre, 3 034 arbres fruitiers et 7 hectares de plantations fruitières, 268 hectares de broussailles et 11 382 bottes de paille ont été également détruits par ces incendies, a indiqué la même source.

Saisie de plus de 33 quintaux de tabac à chiquer contrefait à Maârif

Plus de 33 quintaux de tabac à chiquer contrefaits ont été saisis, ces dernières 24 heures, dans la commune de Maârif (M'sila), a-t-on appris, mardi, auprès du commandant du groupement de la Gendarmerie nationale, le colonel Ahmed Boussaïd.

Agissant sur la foi de renseignements précis faisant état du traitement et de l'emballage de cette substance dans un domicile situé au lieu-dit El Mahsab, dans la commune de Maârif, les éléments de la Gendarmerie nationale ont mis la main sur cette importante quantité de «chemma» destinée à la vente sur le marché local, a ajouté l'officier.

L'enquête aussitôt diligentée a été ponctuée par l'arrestation du propriétaire de ce domicile qui cultive clandestinement du tabac sur deux hectares et par l'interpellation de cinq autres personnes, dont une originaire de la wilaya d'Alger, qui tentaient d'écouler la marchandise contrefaite sur le marché, selon le commandant Boussaïd. En plus de cette quantité de tabac à chiquer, les mêmes éléments ont également saisi près de 400 cartons d'emballage, des films en plastique et autres outils d'emballage, a ajouté la même source, soulignant que tous ces individus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Boussaïda.

ITALIE - SYRIE

Plus de 400 immigrés syriens arrivés en 24 heures sur les côtes italiennes



Plus de 400 immigrés syriens, dont de nombreuses femmes et enfants, ont été secourus et sont arrivés au cours des dernières 24 heures sur les côtes italiennes, ont annoncé samedi les gardes-côtes italiens.

Un premier groupe de 170 personnes déclarant être de nationalité syrienne a été secouru vendredi soir alors que leur embarcation commençait déjà à prendre l'eau à une cinquantaine de kilomètres des côtes de la Calabre, dans le sud de l'Italie, selon les mêmes sources.

Les immigrés, dont une cinquantaine de femmes et enfants, ont été transbordés sur un navire des gardes-côtes qui les ont emmenés à Roccella Ionica, dans le sud de la Calabre. Un second groupe d'environ 320 immi-

grés, essentiellement des Syriens mais comprenant aussi quelques Egyptiens, a été secouru dans la nuit à près de 120 km des côtes siciliennes par un navire marchand qui se trouvait dans les parages et deux navires des gardes-côtes.

Les deux embarcations des gardes-côtes sont arrivées en matinée à Syracuse, en Sicile, avec près de 230 des immigrés tandis que le reste du groupe est encore sur la navire marchand qui fait route vers un autre port sicilien, ont précisé les gardes-

côtes. Le nombre de Syriens essayant de se rendre en Italie par bateau, en majorité depuis l'Egypte, a considérablement augmenté, a indiqué vendredi le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Le porte-parole du HCR Adrian Edwards a indiqué que 3 300 Syriens, pour la plupart des familles, sont arrivés par mer ces 40 derniers jours.

Depuis le début de l'année le HCR estime leur nombre à 4 600. En 2012 ce nombre était limité à 369 personnes.

Le Chili a connu la plus forte immigration en 90 et 2013

Le Chili est le pays d'Amérique du Sud qui a connu la plus forte immigration entre 1990 et 2013, indique un rapport des Nations unies sur les migrants. Elaboré par le département des affaires économiques et sociales de l'ONU, le rapport, publié mercredi, indique que le nombre de migrants au Chili a atteint en 2013, 398 251 personnes, contre 107 501 personnes en 1990, accueillant ainsi 290 750 personnes supplémentaires durant cette période. Selon les résultats de ce document relayés vendredi par le quotidien "La Tercera", le Chili est ainsi suivi, au niveau de l'Amérique du Sud, de l'Equateur qui a accueilli 280 652 migrants supplémentaires au cours de la même période, l'Argentine (+ 235 759) et le Venezuela (148 072). Entre 1990 et 2013, l'Amérique du Sud a ainsi accueilli 986 012 migrants supplémentaires, indique la même source, rappelant que ces chiffres expliquent la tendance selon laquelle les migrations entre pays du Sud sont aussi fréquentes que les mouvements d'émigrés du Sud vers le Nord.

D'après le rapport, le nombre de migrants dans le monde a atteint 232 millions en 2013, soit 3,2% de la population mondiale, contre 175 millions en 2000 et 154 millions en 1990. De ce total 136 millions sont installés dans des pays développés et 96 millions dans des pays en développement.

INDE

14 militants maoïstes tués lors d'une confrontation avec la police

Quatorze militants maoïstes ont été tués samedi lors d'une confrontation avec la police dans l'Etat d'Odisha, situé dans l'est de l'Inde, a rapporté la chaîne de télévision locale CNN-IBN.

Une équipe conjointe composée de membres du Groupe d'opérations spéciales (SOG) et de la police a tué au moins 14 rebelles naxalites au cours de l'opération conjointe le long de la frontière entre les Etats d'Odisha et Chhattisgarh. Jusqu'à présent, il s'agit du plus grand nombre de victimes naxalites dans l'Etat d'Odisha. Au cours de l'opération, les policiers ont découvert une réserve pleine d'armes et de munitions.

NAUFRAGE D'UN BATEAU DE PÊCHE DANS LE DÉTROIT DE MALACCA :

30 personnes secourues

Les 30 membres d'équipage d'un bateau de pêche ont été secourus alors que le bateau a sombré dans le détroit de Malacca suite à une collision, ont rapporté samedi les médias malaisiens.

Une opération de sauvetage a été lancée suite à la réception vendredi matin d'un appel de détresse par l'Agence malaisienne de police maritime, indiquant qu'un navire de pêche avait coulé dans les eaux entre la Malaisie et l'Indonésie, a déclaré l'officiel maritime local Abdul Razak Johan. Le bateau de pêche, en route du Cap, en Afrique du Sud, vers Singapour, aurait coulé après une collision avec un plus grand navire. L'équipage s'est réfugié sur deux radeaux de sauvetage avant de monter à bord d'un navire de passage. L'équipage est composé de membres sud-coréens, chinois, philippins et indonésiens.

PAKISTAN: viol d'une enfant de cinq ans à Lahore

Une petite Pakistanaise âgée de cinq ans se trouvait samedi dans un état critique après avoir été brutalement violée à Lahore, à l'est du pays, a indiqué une source policière.

L'enfant, qui avait disparu la veille d'un quartier populaire de la ville, a été retrouvée vendredi à environ 20h00 (15h00 GMT) près d'un hôpital, a déclaré

le chef de la police de Lahore, Chaudhry Shafiq.

«Nous supposons que des inconnus ont kidnappé la petite fille et qu'ils l'ont abandonnée près de l'hôpital après l'avoir violée», a dit le policier.

Selon les médecins, l'enfant a été violée plusieurs fois et après avoir reçu des soins d'urgence, elle a été transportée dans une unité

de soins intensifs, a déclaré le responsable de la police. La cour suprême du Pakistan a enjoint samedi les hauts responsables de la police de la tenir au courant des progrès de l'enquête concernant ce crime.

Le ministre de la Justice de la province, Rana Sanaullah, a promis que les auteurs de ce crime seraient punis.

POLLUTION AU NIGERIA: Les victimes rejettent l'offre de Shell

Les victimes des pollutions causées par d'importantes fuites de pétrole en 2008 au Nigeria ont rejeté la proposition d'indemnisation du géant pétrolier anglo-néerlandais Shell, la jugeant «insultante» et «dérisoire», ont indiqué vendredi leurs avocats.

Shell et les avocats des victimes ont fait état de l'échec des négociations qui avaient débuté lundi à Port Harcourt, capitale de l'Etat de Rivers et principale ville du delta du Niger (sud), où se concentre l'activité pétrolière du premier producteur d'or noir d'Afrique.

Environ 15 000 habitants de la communauté de Bodo, qui regroupe des villages vivant essentiellement de la pêche, réclament plusieurs millions de dollars en compensation de la pollution créée par les fuites de pétrole.

Les villageois ont rejeté l'offre de Shell à l'unanimité, selon leurs avocats, et on ignorait vendredi quand les négociations devaient reprendre.

Shell a indiqué dans un communiqué avoir participé aux négociations «avec deux objectifs: faire une offre d'indemnisation généreuse à ceux qui ont traversé des épreuves à cause des deux fuites très regrettables de 2008, et faire des progrès en ce qui concerne le nettoyage» des sites pollués.

«Nous ne sommes pas parvenus à un accord d'indemnisation, ce qui est décevant», a ajouté la compagnie pétrolière. Selon elle, des progrès ont cependant été réalisés concernant la mise en place de programmes de nettoyage.

Des réunions à ce sujet sont prévues les 26 et 27 septembre, sous l'égide de l'ambassadeur des Pays-Bas à Lagos. Selon des sources proches du dossier, Shell a proposé 7,5 milliards de naira (35 millions d'euros, 46 millions de dollars).

Chaque villageois aurait touché environ 275 000 nairas (1 300 euros, 1 700 dollars), si l'on soustrait une somme forfaitaire devant être versée à la communauté, a précisé à l'AFP Martyn Day, du cabinet d'avocat londonien Leigh Day, qui représente habitants de Bodo dans les négociations. «Nos clients savent ce que valent leurs plaintes et ne seront pas facilement achetés», a déclaré M. Day dans un communiqué. Les montants proposés par Shell «sont totalement dérisoires et insultants», a-t-il estimé.

Si les deux parties ne parviennent pas à un accord, l'affaire pourrait être portée devant les tribunaux en Grande-Bretagne.

Selon Leigh Day, les experts estiment que les fuites de 2008 ont déversé l'équivalent de 500 000 à 600 000 barils sur 6 000 hectares. Mais Shell conteste la quantité de pétrole déversé et l'ampleur des dégâts.

Le Nigeria est le huitième plus gros producteur de pétrole au monde, avec une production de 2 millions de barils par jour. Shell, présent au Nigeria depuis 50 ans, est le plus important producteur d'or noir du pays.

APS

Le FMI pointe la «vulnérabilité budgétaire» de la France

Le FMI a relevé vendredi la «vulnérabilité budgétaire» de la France et l'a de nouveau exhortée à limiter ses dépenses, notamment en réduisant l'accès aux prestations sociales.

«Réduire les vulnérabilités budgétaires reste crucial en France, à la fois dans une optique nationale et pour la zone euro», a estimé le Fonds monétaire international dans un rapport consacré aux «déséquilibres» observés dans neuf pays et régions du G20.

Sur le court terme, l'institution appelle de nouveau Paris à «assouplir» le rythme de la réduction des déficits et à s'engager «plus clairement» à réduire les dépenses publiques. Mercredi, le gouvernement français a promis des coupes budgétaires «sans précédent» pour 2014, à hauteur de 15 milliards d'euros.

Dans leur rapport, les experts du Fonds suggèrent notamment de réformer le système de protection sociale en «basculant» de l'actuel système universel vers un mécanisme fondé sur «le niveau de ressources». Le FMI estime également que les dépenses de santé et d'éducation peuvent être réduites «de manière importante» en «privilegiant la qualité sur la quantité». Sans donner plus de précisions, le Fonds juge que la dépense publique peut être aussi contenue en réduisant les «doublons» entre les différents échelons gouvernementaux. Plus généralement, l'institution s'inquiète d'une «période prolongée» de faible croissance dans le pays mais se félicite d'une diminution «considérable» des risques liés au secteur financier. Le Fonds accorde également un relatif bon point au gouvernement en estimant que le Crédit d'impôt compétitivité emploi (Cice), entré en vigueur en 2013, pourrait «contribuer à réduire les coûts du travail, au moins temporairement». Le Cice vise à réduire le coût du travail sur les salaires allant jusqu'à deux fois et demi le SMIC, pour un montant total de 20 milliards d'euros par an. Le gouvernement continue de tabler sur une légère croissance cette année (+0,1%) et a révisé en baisse sa prévision pour 2014 (+0,9%).

UE - BANQUE

La Commission européenne confiante

dans un compromis sur l'union bancaire

Les Européens trouveront un compromis sur la prochaine étape de l'union bancaire malgré les dissensions qui sont apparues lors du premier débat entre les ministres sur le sujet, a assuré samedi le commissaire européen chargé des services financiers, Michel Barnier.

Lors d'une réunion des ministres des Finances des 28 vendredi à Vilnius, ceux-ci se sont montrés très divisés sur le mécanisme de «résolution», chargé de fixer le sort des banques en difficultés de la zone euro. Il doit comprendre un conseil de résolution et un fonds.

«C'est une discussion normale. J'ai eu exactement le même débat au moment de ma proposition sur la supervision» bancaire, un texte qui est resté longtemps bloqué à l'automne 2012 avant que



les Etats ne parviennent à un accord, a rappelé M. Barnier. «Ce sont des sujets complexes, difficiles, qui changent les choses», a-t-il expliqué. Mais «je suis sûr que nous allons trouver un compromis», a ajouté M. Barnier, en marge de la seconde journée de réunion des ministres des Finances dans la capitale lituanienne. Les pays réticents, dont le chef de file est l'Allemagne, s'opposent à ce que la Commission, comme elle le propose, soit l'organe chargé de statuer sur le sort

d'une banque. Berlin craint également d'être mis à contribution à l'avenir pour sauver des banques étrangères et voit d'un mauvais œil la création possible d'un fonds commun de secours, qu'elle juge incompatible avec le traité européen.

Le ministre suédois, Anders Borg, a indiqué samedi qu'il s'était rangé aux côtés de l'Allemagne et du Royaume-Uni pour soulever le problème de la légalité du texte.

EQUATEUR :

Rafael Correa veut autoriser au maximum l'exploitation pétrolière et minière

Le président d'Equateur, Rafael Correa, a annoncé vendredi sa volonté d'autoriser au maximum l'exploitation pétrolière et minière afin de lutter contre la pauvreté, une politique qui suscite la préoccupation d'une partie de la communauté indigène en raison des risques pour l'environnement.

Le chef de l'Etat a notamment maintenu sa décision très controversée d'extraire du pétrole de Yasuni, une réserve naturelle unique en Amazonie, dotée de grands gisements de brut, suite à l'échec d'un appel de fonds internationaux pour éviter cette exploitation.

«Nous n'allons pas laisser mourir de faim notre peuple pour pallier l'irresponsabilité des pollueurs de la planète», a déclaré M. Correa, devant un parterre d'élus et d'Indiens d'Amazonie venus l'entendre à Quito.

Mais, au-delà de Yasuni, qu'il aurait souhaité épargner, le dirigeant socialiste a souligné que le pays allait exploiter «toutes les ressources possibles (...) avec la plus grande responsabilité environnementale et sociale, afin de surmonter au plus vite la pauvreté».

Près de 30% des Equatoriens vivent encore sous le seuil de pauvreté, selon le

dernier rapport de la Banque mondiale en 2011, un taux que le gouvernement se targue d'avoir réduit à 16%, depuis l'arrivée au pouvoir de M. Correa en 2007.

Réélu en février pour un mandat de quatre ans, ce dernier a annoncé en août son intention de se résoudre à exploiter le pétrole à Yasuni, qui concentre 20% des réserves nationales soit 920 millions de barils, suite à l'échec d'un appel de fonds internationaux pour éviter cette extraction. Selon le chef de l'Etat, les opérations à Yasuni, qui seront confiées à la compagnie d'Etat, devraient apporter des revenus supplémentaires de

19,2 milliards de dollars, soit plus de la moitié du budget de cette année.

L'annonce de l'exploitation de la réserve amazonienne a toutefois suscité l'ire de plusieurs ONG de défense de l'environnement et d'associations indigènes, qui ont lancé une procédure visant à convoquer une consultation populaire sur cette question.

En cas de validation par la haute juridiction, les promoteurs de l'initiative devront s'assurer du soutien de 5% de l'électorat du pays pour qu'un référendum soit organisé. Au-delà maximum n'est prévu par la loi pour réunir ces signatures.

MARCHÉ | Stagnation de l'euro face au dollar

L'euro stagnait face au dollar vendredi dans un marché attentiste des décisions que devrait prendre la semaine prochaine la banque centrale américaine sur l'avenir de ses mesures de soutien à l'économie.

La monnaie européenne valait 1,3298 dollar vendredi contre 1,3299 dollar jeudi soir. Elle baissait face à la devise japonaise à 132,11 yens contre 132,28 yens jeudi. Le dollar reculait également face à la devise nipponne à 99,35 yens contre 99,47 yens la veille. La stagnation du couple euro-dollar est «une indication claire que les investis-

seurs réajustent leur opinion et envisagent que la Réserve fédérale ne fera qu'un petit pas dans la réduction de ses aides en septembre», estime un analyste de DailyFX.

La Fed devrait donner des éléments sur le calendrier et l'ampleur d'une diminution éventuelle de ses mesures de soutien à l'économie à l'issue de la réunion de son comité de politique monétaire les 17 et 18 septembre.

L'institution injecte actuellement chaque mois 85 milliards de dollars dans le système financier américain sous la



forme de rachats d'actifs, une mesure qui a pour effet collatéral de diluer la valeur du billet vert.

De son côté, la livre britannique montait face à l'euro à 83,76 pence pour un euro ainsi que face au dollar à 1,5872 dollar pour une livre. La devise helvétique se renforçait légèrement face à l'euro, à 1,2357 franc suisse pour un euro, et aussi face au dollar, à 0,9289 franc suisse pour un dollar.

L'or a terminé à 1 318,50 l'once au fixing du soir, contre 1 328 dollars jeudi.

APS

MUSIQUE

Trois pays à l'affiche de la deuxième soirée du Festival international de musique symphonique

Les formations représentant la Suisse, la Syrie et la République Tchèque se sont produites vendredi à Alger, au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, au deuxième soir du 5^e Festival culturel international de musique symphonique qui s'étale jusqu'au 19 septembre en cours.

«Les délices de Suzy», une formation de six musiciens suisses qui détient son appellation de l'œuvre éponyme de H. Mouton, est passée en premier, exécutant de belles pièces dans la douceur des mélodies et la sobriété du mouvement, puisées d'un répertoire dominé par les rythmes à deux et à trois temps. «Idéal» de R. Darley, «A l'Andalouse» de R. Benoit, «O mon bel inconnu» de R. Hahn et «Scènes vénitienes» de E. Casaneuve sont quelques titres de pièces interprétées dans des sonorités festives. Soutenue par la percussion, la section des cuivres de l'Orchestre symphonique national de Syrie, très attendue, est apparue sous la direction de Missak Baghboudarian, présentant au public une variété de morceaux choisis. «Il Guarany» du Brésilien Carlos Gomez, l'opéra d'Eugène Onegin de Piotr Ilitch Tchaïkovski (extrait), le «Medley syrien» de N. Abadjian et la suite de «Carmen» de Georges Bizet, arrangées pour cuivres et percussions ont constitué le programme de la formation syrienne qui a fait montre de sa joie d'être en Algérie. Longtemps ovationnée par le public, la section des cuivres de l'Orchestre symphonique national de Syrie a brillé dans ses interprétations notamment dans le «Medley syrien» de N. Abadjian qui a suscité de l'enthousiasme dans le public. «Nous sommes très heureux d'être en Algérie et nous sommes venus vous transmettre tout le respect et la fraternité du peuple syrien» a déclaré Missak Baghboudarian, s'adressant au public. Le «Suk Chamber Or-



chestra» pour instruments à cordes, de la République Tchèque, invité d'honneur de cette édition, est intervenu en 3^e partie du récital laissant d'abord le soin à 13 de ses musiciens, d'interpréter un florilège de pièces issues de l'époque baroque et contemporaine, avant de se faire rejoindre par le reste des instrumentistes, sous la di-

rection du violoniste Martin Kos. Les solistes de l'Orchestre de chambre tchèque, très applaudis, ont fait valoir leurs qualités techniques à travers les différents morceaux interprétés, à l'instar de David Havelik au violoncelle, qui a particulièrement été époustouflant dans «Elfentanz», Opus 39 pour violoncelle et orchestre à cordes de D. Popper. Créé en 1974, le «Suk Chamber Orchestra», qui porte le nom du célèbre compositeur tchèque Joseph Suk, a participé avec ses 26 instrumentistes, à plusieurs rencontres en Europe et en Asie. Il est actuellement l'un des principaux orchestres de chambre en République tchèque avec, à son actif, l'enregistrement de plus de 30 CD, ce qui l'a distingué du prestigieux Prix mondial d'Antonin Dvorak. Les 1 200 places du pavillon du Palais de la Culture Moufdi Zakaria étaient toutes occupées, augurant un intérêt de plus en plus grandissant pour la musique classique universelle. Le 5^e Festival culturel international de musique symphonique, inauguré le 12 septembre dernier, se poursuit avec, au programme de son 3^e soir : l'Espagne, la Russie et la Finlande.

RESTAURATION

Boumerdès : enquête publique sur le Plan permanent de restauration de l'antique casbah de Dellys

Une enquête publique sur le Plan permanent de préservation et restauration de l'antique casbah de Dellys est actuellement en cours à Boumerdès, en guise d'ultime procédure avant sa mise en œuvre, suite à son adoption par l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), a indiqué le directeur de la culture de la wilaya.

«Lancée depuis une semaine, cette enquête vise l'enregistrement de toutes les observations et propositions de la société civile et des propriétaires fonciers au sein de ce secteur protégé, sur ce Plan, avant l'entame de sa mise en œuvre», a indiqué M. Aabis Hocine à l'APS.

Il a signalé l'ouverture de deux (2) bureaux au niveau de la commune de Dellys et de la direction de la réglementation et des affaires générales (Drag) de la wilaya, pour l'exposition du Plan, parallèlement à la nomination, par le wali, d'un architecte, en tant que «commissaire-enquêteur», chargé de l'enregistrement des observations, tant orales qu'écrites des citoyens à son sujet.

Une fois cette opération, dont la durée est fixée à 60 jours, achevée, le Plan en question «fera l'objet d'une adoption définitive par l'APW de Boumerdès, avant sa publication au Journal officiel, pour le lancement de sa mise en œuvre sur la base d'un décret ministériel», a ajouté la même source.

Un Fonds du patrimoine local pour aider les propriétaires dans la restauration et la réfection

Créé en janvier 2013 en application des dispositions du Plan permanent de préservation et restauration de l'antique casbah de Dellys, le Fonds du patrimoine local est destiné à octroyer, aux propriétaires concernés, une aide financière de plus de 50 % du coût de res-

tauration ou de réfection de leurs bâtisses au sein du secteur protégé de Dellys (suivant sa valeur historique).

Le wali de Boumerdès, Kamel Abbas, avait assuré, quant à lui, que ses services procéderont «immédiatement» après l'achèvement de cette enquête publique et la mise en application du Plan, à l'introduction d'une «demande, auprès de la tutelle, pour l'inscription de nombreux projets de restauration et de reconstruction durable», afin de «faire revivre de nouveau cette antique ville, conformément aux priorités définies sur le plan touristique, culturel et d'économie durable». Les droits des propriétaires fonciers seront préservés, mais pourront être «exploités» conformément aux dispositions fixées par le plan en question» avait-il ajouté.

Le Plan permanent de préservation et restauration de l'antique casbah de Dellys avait fait l'objet, le 30 juin dernier, d'une première adoption par l'APW de Boumerdès, après son approbation par le Conseil exécutif de la wilaya, conformément aux lois en vigueur.

Plus de 6 années pour la mise au point du plan

La mise au point du Plan permanent de préservation et restauration de l'antique casbah de Dellys, repartit en 3 phases principales, a nécessité plus de 6 années de travail et de réflexion. Le lancement de sa réalisation ayant eu lieu en 2007.

La première phase, achevée en 2009, a permis la réalisation de «travaux d'urgence», représentés, entre autres, par l'enlèvement des décombres et de terres, avant le classement des pièces lithiques éparpillées au sein de ce périmètre, et la remise de celles demeurées en bon état à leurs places initiales,

en plus du confortement des constructions menaçant ruine et la restauration de certains monuments.

La deuxième phase, engagée en 2010, a porté sur des «analyses historiques et typologiques» des vestiges et constructions de cette antique casbah, et l'élaboration de l'avant-projet du plan permanent de sa préservation. Quant à la 3^e et dernière phase de ce plan, son intérêt réside dans le fait qu'elle constitue «un outil juridique et urbanistique», mis à la disposition de la commune, pour «l'organisation de tout acte de bâtir ou d'équiper à l'intérieur de ce périmètre urbain, afin d'en préserver son authenticité et son cachet architectural», selon le bureau d'étude qui en a la charge.

Les travaux de restauration projetés par cette étude «ouvriront de nouvelles perspectives pour cette cité, au double plan de l'architecture et de la valorisation de son legs culturel, ce qui induira des effets certains sur l'attractivité touristique de ce site côtier», a souligné cette source.

Le plan destinataire d'une dotation de plus de 256 millions DA

Ce plan a nécessité une enveloppe financière globale de 256 millions DA, dont un montant de 100 millions DA a été alloué pour la réalisation des travaux d'urgence, ainsi que d'autres travaux techniques au sein de cette vieille cité et de la muraille l'entourant, signale le directeur de la culture de la wilaya. Selon une disposition réglementaire de septembre 2007 portant sur la création du secteur protégé de la casbah de Dellys, celle-ci est délimitée par l'Oued Tiza à l'est, le siège de la brigade de la Gendarmerie nationale à l'ouest, le port de Dellys au nord, et la forêt Bouarbi au sud.

FILM SUR L'EMIR ABDELKADER

Signature d'un accord de coproduction entre l'Aarc et une société américaine



Un accord de coproduction a été signé entre l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) et la société américaine basée à Hollywood (Los Angeles) «Cinéma Libre Studio», pour la réalisation d'un film sur la vie de l'Emir Abdelkader (1808-1883), indique un communiqué de l'Aarc dont l'APS a reçu une copie mercredi.

La réalisation de ce long métrage de fiction, dont le début du tournage est prévu en Algérie en novembre 2013, a été confiée au cinéaste afro-américain Charles Burnett, auteur de films «engagés» et «acclamés par la critique» à l'exemple de «Killer of Sheep» (1977) et «Namibia, la lutte pour la liberté» (2007), ajoute-t-on de même source.

Le scénario a, quant à lui, été co-écrit par l'anthropologue algérien, spécialiste de l'Emir Abdelkader et du soufisme, Zaïm Khenchlaoui, et le scénariste et producteur français Philippe Diaz. Ce film «épique» et «construit en flash-back» (retours en arrière), retracera les «principaux événements de la vie de l'Emir» en commençant par le sauvetage en 1860 en Syrie de plus de 12 000 chrétiens, un «acte salué dans le monde entier qui offrit à l'Emir une reconnaissance universelle».

L'équipe artistique et technique du film sera composée de professionnels algériens, américains et européens. Cette équipe sera, en outre, chargée durant le tournage, de «mener un programme de formation de jeunes artistes et techniciens algériens». Ce film sur la vie du fondateur de l'Etat algérien moderne ambitionne, selon les auteurs du communiqué, de donner «une vision corrigée de l'histoire de la résistance algérienne contre la colonisation française» et de «transmettre à un public international le message de cet homme de paix et de tolérance».

LYMPHOMES

COMMENT APPARAISSENT-ILS ?

Les lymphomes sont des cancers qui affectent certaines cellules du système immunitaire, les lymphocytes (une variété de globules blancs). Il en existe de plusieurs types, dont la maladie de Hodgkin qui survient souvent chez les jeunes adultes. Certains lymphomes évoluent rapidement et doivent être traités dès le diagnostic. D'autres ont une croissance lente et ne sont pas systématiquement traités, au profit d'une surveillance régulière. Aujourd'hui, les traitements disponibles permettent de guérir les lymphomes dans la grande majorité des cas.

Qu'appelle-t-on lymphomes ?

Les lymphomes apparaissent lorsque certains globules blancs, les lymphocytes (voir encadré ci-contre), se mettent à se multiplier de façon anarchique, le plus souvent dans les ganglions lymphatiques. On distingue deux principaux types de lymphomes : les lymphomes hodgkiniens et les lymphomes non hodgkiniens. Ils se différencient essentiellement par la nature des cellules touchées par le cancer.

Qu'est-ce qu'un lymphocyte ?

Les lymphocytes sont des cellules du système immunitaire qui participent aux réactions de défense de l'organisme contre les substances étrangères. Ils sont produits par la moelle osseuse, la rate, le thymus et les ganglions lymphatiques. Il en existe deux types, les lymphocytes B (qui sécrètent les anticorps) et les lymphocytes T (qui attaquent directement les cellules considérées comme étrangères, par exemple les micro-organismes). Dans environ 90 % des cas, les lymphomes sont des cancers des lymphocytes B. Ceux-ci répondent mieux aux traitements que les cancers des lymphocytes T.

Le lymphome hodgkinien ou maladie de Hodgkin

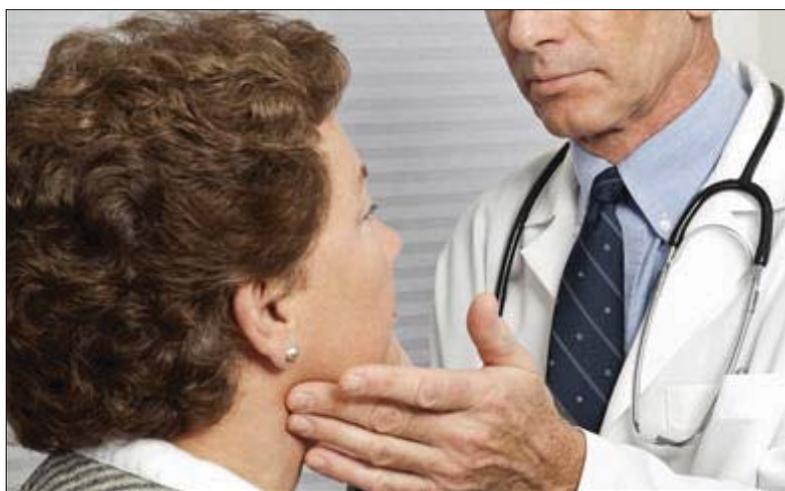
Le lymphome hodgkinien, souvent appelé «maladie de Hodgkin», est une forme de lymphome plus fréquemment diagnostiquée chez les enfants de plus de 10 ans, les adolescents et les jeunes adultes. Il peut également être observé chez les adultes plus âgés, en général après 70 ans. Le lymphome hodgkinien représente environ 15% des cas de lymphomes.

La maladie de Hodgkin affecte les lymphocytes de type B principalement situés dans les ganglions du haut du corps (cou et médiastin, l'espace entre les deux poumons), mais elle peut s'étendre à d'autres organes du système immunitaire (rate, thymus, moelle osseuse), voire à des organes voisins des ganglions (poumons, foie, os).

Les lymphomes non hodgkiniens

Les autres lymphomes, dits non hodgkiniens, représentent environ 85 % des lymphomes. Ils sont plus fréquemment observés chez les personnes âgées de plus de 65 ans, mais peuvent apparaître à tous les âges, en particulier chez des personnes dont le système immunitaire est affaibli. Dans 85 % des cas, les lymphomes non hodgkiniens sont issus des lymphocytes B. Selon la rapidité de leur évolution, on en distingue deux types :

Les lymphomes non hodgkiniens agressifs (50 à 60 % des cas), dont le plus fréquent est le lymphome diffus à grandes cellules (plus de la moitié des lymphomes agressifs). Ces lymphomes évoluent en quelques semaines à quelques mois, ce qui justifie la mise en place d'un traitement dès le diagnostic.



Les lymphomes non hodgkiniens indolents (40 à 50 % des cas), dont le plus fréquent est le lymphome folliculaire B (près de huit cas sur dix). Ces lymphomes évoluent lentement sur plusieurs années. La mise en place d'un traitement peut être retardée au profit d'une surveillance régulière. Les lymphomes indolents peuvent parfois devenir de type agressif.

Les lymphomes non ganglionnaires La grande majorité des lymphomes se développent dans les ganglions et, éventuellement, dans d'autres organes. Il existe néanmoins des lymphomes qui ne se développent que dans les organes (appareil digestif, peau, testicules, cerveau, etc.) sans toucher les ganglions. Ces lymphomes non hodgkiniens non ganglionnaires nécessitent des traitements particuliers en fonction de l'organe atteint.

Certains lymphomes ont des caractéristiques particulières.

Le lymphome de Burkitt

Le lymphome de Burkitt existe sous deux formes :

La forme endémique (c'est-à-dire touchant un grand nombre de personnes) qui sévit en Afrique subsaharienne et qui est liée à l'infection par le virus de la mononucléose infectieuse (virus d'Epstein-Barr ou EBV) ;

La forme sporadique (c'est-à-dire rare) qui existe ailleurs dans le monde et n'est pas liée à l'EBV. Elle touche toutes les classes d'âge.

Le lymphome de Burkitt est un lymphome à croissance très rapide qui justifie une chimiothérapie en urgence. Il se guérit bien chez les enfants, un peu moins chez les adultes.

Le lymphome du manteau

Le lymphome du manteau (ou lymphome des cellules du manteau) représente 5 à 10 % des lymphomes non hodgkiniens. Il se développe rapidement et résiste fréquemment aux traitements. Son pronostic est sombre.

Les lymphomes lymphocytiques et la maladie de Waldenström. Ces lymphomes se rapprochent d'autres cancers des lymphocytes comme, par exemple, la leucémie lymphoïde chronique. Aujourd'hui, ils font l'objet de traitements efficaces.

Quelle est la différence entre leucémies et lymphomes ?

Leucémies et lymphomes sont les deux grands types de cancers qui touchent les globules blancs. De façon schématisée, dans le cas des leucémies, le développement anarchique des cellules se fait dans la moelle osseuse, alors que dans le cas des lymphomes, il se fait dans les ganglions lymphatiques, donc en dehors de la moelle osseuse. Mais, leucémies et lymphomes sont parfois traités de la même manière.

Les lymphomes sont-ils une maladie fréquente ?

En France, environ 13 000 nouveaux cas de lymphomes sont diagnostiqués chaque année, occasionnant un peu plus de 4 000 décès tous les ans, ce qui en fait la sixième cause de cancer en terme de fréquence. Parmi ces cas de lymphomes, environ 1 500 sont dus à la maladie de Hodgkin (dont une centaine de cas chez les enfants, ce qui en fait la troisième cause de cancer dans cette population).

Les lymphomes sont un peu plus fréquents chez les hommes. L'âge moyen des patients au moment du diagnostic des lymphomes non hodgkiniens est de 64 ans chez les hommes et de 70 ans chez les femmes.

Quels sont les symptômes des lymphomes ?

Pendant les premiers mois de la maladie, les lymphomes, et en particulier ceux qui sont dits indolents, passent inaperçus. À un stade plus avancé, les lymphomes peuvent provoquer : Des signes non spécifiques comme la

fatigue, la fièvre, des sueurs nocturnes ou une perte de poids inexplicable ;

Des ganglions gonflés mais non douloureux au niveau du cou, des aisselles ou de l'aîne (ces gonflements peuvent disparaître temporairement puis revenir) ;

Des difficultés à respirer, une toux persistante ou des douleurs dans la poitrine (lorsque les ganglions situés entre les poumons compriment les organes qui les entourent) ;

Un visage gonflé avec une coloration bleuâtre de la peau (lorsque les ganglions du thorax sont enflés) ;

Des maux de ventre ou un mal de dos ;

Des démangeaisons.

Comment évoluent les lymphomes ?

Aujourd'hui, en France, le taux de survie cinq ans après le diagnostic d'un lymphome varie de 50 à 90 % selon le type de lymphome et l'âge du patient. Chez les enfants, le taux de survie cinq ans après un lymphome est d'environ 90 %. Chez les adultes, il est d'environ 85 % pour les lymphomes indolents et la maladie de Hodgkin, par exemple, mais il est plus faible pour certains lymphomes très agressifs comme le lymphome du manteau.

Sans traitement, les cellules cancéreuses migrent dans les organes voisins des ganglions atteints pour aller s'installer et se multiplier dans le foie, les os, etc.

Les stades d'évolution des lymphomes

En fonction des résultats des examens, le médecin peut déterminer le stade d'évolution d'un lymphome (ce qui conditionne son pronostic et son traitement). Pour cela, il utilise une classification dite d'Ann Arbor qui définit quatre stades d'évolution :

Stade I : un seul groupe de ganglions (on parle de territoire ganglionnaire) est envahi ;

Stade II : plusieurs territoires ganglionnaires sont envahis mais d'un seul côté du diaphragme, le muscle qui sépare le thorax de l'abdomen (donc le haut ou le bas du corps) ;

Stade III : plusieurs territoires ganglionnaires sont envahis des deux côtés du diaphragme ;

Stade IV : le lymphome a également envahi des organes (foie, poumon, os, etc.).

De plus, les médecins définissent d'autres critères de gravité dits « signes B ». Par exemple, des signes généraux (perte de poids, fatigue, fièvre qui dure plus d'une semaine, sueurs nocturnes), certains aspects microscopiques des cellules cancéreuses ou des envahissements d'organes voisins des ganglions atteints (par exemple, le poumon ou son enveloppe, la plèvre, ou l'enveloppe du cœur, le péricarde).

Ces signes sont aussi importants que les critères d'Ann Arbor : par exemple, un lymphome de stade III sans signes B est considéré moins grave qu'un lymphome de stade II avec signes B. Le traitement d'un lymphome prend en compte à la fois son stade et la présence éventuelle de signes B.

Quelles sont les causes des lymphomes ?

Les facteurs qui conditionnent l'apparition d'un lymphome ne sont pas clairement identifiés. Dans le cas de la maladie de Hodgkin, le rôle du virus d'Epstein-Barr semble important mais on ignore encore le mécanisme d'action. Dans tous les cas, il semble que divers facteurs peuvent déclencher une prolifération incontrôlée des lymphocytes.

Peut-on prévenir les lymphomes ?

Aucune mesure de prévention des lymphomes n'a été identifiée à ce jour.

Qui est à risque de développer un lymphome ?

Certains facteurs de risque de lymphomes hodgkiniens ont été identifiés :

- une prédisposition familiale : le risque de maladie de Hodgkin est plus élevé chez les personnes qui ont un frère ou une sœur qui a développé cette forme de lymphome ;

- l'infection par le virus d'Epstein-Barr (EBV) : les personnes qui sont infectées par le virus de la mononucléose infectieuse ont un risque plus élevé de souffrir de maladie de Hodgkin (l'EBV est présent dans les cellules cancéreuses de cette maladie dans 40 % des cas), en particulier les personnes séropositives pour le VIH.

Les facteurs de risque de lymphomes non hodgkiniens (LNH) qui ont été identifiés sont :

- l'âge : les lymphomes non hodgkiniens sont plus souvent diagnostiqués chez les personnes de plus de 65 ans ;

- Le sexe : les LNH sont un peu plus fréquents chez les hommes (54 % des cas) ;

- Un système immunitaire affaibli par une maladie (par exemple, le VIH/sida mais aussi le paludisme ou les hépatites virales chroniques), ou par un traitement immunosuppresseur (chimiothérapie, radiothérapie, médicaments contre le rejet d'une greffe, etc.).

- L'exposition répétée à certaines substances chimiques (dioxine, pesticides agricoles, produits issus du pétrole, par exemple) pourrait être un facteur de risque, mais le lien avec la survenue d'un lymphome n'a pas été formellement démontré.

Très souvent, les personnes qui développent un lymphome n'ont aucun de ces facteurs de risque.

Comment diagnostique-t-on les lymphomes ?

Des examens sanguins (ils permettent de rechercher notamment la présence de signes d'inflammation ou d'atteinte d'autres organes) :

- Une radiographie pour confirmer la présence de ganglions gonflés ;

- Un scanner et/ou un PET-Scan (tomographie par émission de positons) qui sont indispensables pour déterminer le nombre et la taille des ganglions touchés et évaluer le stade d'évolution du lymphome.

Ces examens suffisent généralement à diagnostiquer un lymphome. Cependant, le type de lymphome ne peut être défini qu'après une biopsie (un prélèvement de ganglion) et l'examen du prélèvement au microscope. Le ganglion est généralement prélevé au cours d'une petite intervention chirurgicale mais, dans les cas d'urgence, un prélèvement peut être fait à travers la peau avec une aiguille. Parfois, une biopsie de la moelle osseuse est également pratiquée.

L'examen microscopique de la biopsie permet d'identifier le type de cellules cancéreuses présentes. Par exemple, dans le cas de la maladie de Hodgkin, la présence de cellules particulières (cellules de Reed-Sternberg) confirme le diagnostic.

D'autres examens sont parfois pratiqués pour évaluer l'extension de la maladie et dépister d'éventuels problèmes, notamment cardiaques.

Peut-on dépister les lymphomes ?

Il n'existe pas de test de dépistage des lymphomes.

Comment soigne-t-on les lymphomes ?

Le traitement des lymphomes a pour objectif la guérison du patient, à défaut le contrôle de l'évolution de sa maladie, l'amélioration de sa qualité de vie et la prévention des complications.

Le traitement des lymphomes fait essentiellement appel à la chimiothérapie anticancéreuse, éventuellement associée à des thérapies ciblées (des anticorps dirigés contre certaines protéines de la surface des cellules cancéreuses indispensables à leur prolifération). Parfois, un traitement par radiothérapie (rayons ionisants) est également administré. La chirurgie n'est pas utilisée dans le cadre du traitement des lymphomes.

Les stratégies de traitement contre les lymphomes sont aussi nombreuses que les types de lymphome et, pour chacun d'entre eux, cette stratégie est adaptée au stade d'évolution de la maladie.

Comme pour les autres cancers, le traitement des lymphomes repose sur un ensemble de protocoles codifiés qui sont adaptés aux particularités du patient.

La chimiothérapie dans le traitement des lymphomes

La chimiothérapie utilisée dans le traitement des lymphomes est administrée par voie intraveineuse au cours de séances de perfusion intraveineuse (les «cures»). Il existe plusieurs types de chimiothérapie et le choix des médicaments utilisés est fonction des caractéristiques du lymphome. Pour faciliter l'administration des cures intraveineuses, il peut être nécessaire de poser une chambre implantable (ou «Port-a-cath») : un boîtier-réservoir est placé sous la peau au niveau de la clavicle, connecté à un tube souple (un cathéter) qui délivre la chimiothérapie directement dans un gros vaisseau sanguin. Posée sous anesthésie locale, la chambre implantable évite les dommages qu'une perfusion intraveineuse « normale » provoquerait au niveau des veines du bras. Il suffit de piquer dans le boîtier à travers la peau pour administrer la cure. À la fin du



traitement, la chambre implantable est retirée sous anesthésie locale.

Les effets indésirables des médicaments de chimiothérapie sont variables selon les substances prescrites. Le plus souvent, ce sont des nausées et des vomissements, de la fatigue, une anémie (baisse du nombre de globules rouges dans le sang), une sensibilité plus grande aux infections. La chute des cheveux et des poils est systématique avec les chimiothérapies des lymphomes. Elle est variable en intensité selon les personnes et réversible à l'arrêt du traitement. Des injections de facteurs de croissance sont parfois faites après les premières cures de chimiothérapie pour stimuler la production de globules rouges et blancs par la moelle osseuse.

Préserver sa fertilité malgré le traitement d'un lymphome

Parce que certains lymphomes, comme la maladie de

Hodgkin ou le lymphome de Burkitt, peuvent toucher des personnes jeunes, et parce que la chimiothérapie de ces lymphomes peut nuire à la qualité du sperme (diminution de la fertilité), les hommes traités pour un lymphome sont invités, avant leur traitement, à faire congeler leur sperme en vue de la conception d'enfants dans le futur.

Ce problème est plus fréquent chez les hommes, mais peut survenir chez des femmes jeunes. Des techniques de prélèvement et de conservation d'ovules existent et leur nécessité est discutée au cas par cas entre le médecin et sa patiente. Certains médicaments peuvent être également proposés aux femmes pour bloquer le cycle hormonal et « protéger » leurs ovules.

La greffe de cellules souches hématopoïétiques

Dans les formes sévères de lymphome qui ne répondent pas bien à la chimiothérapie,

ou lors de rechute, le médecin peut décider de pratiquer une greffe de cellules souches hématopoïétiques, les cellules de la moelle osseuse capables de donner naissance à différentes sortes de cellules du sang, dont les lymphocytes.

Des cellules souches saines sont prélevées dans la moelle osseuse (ou dans le sang) du patient et mises à croître au laboratoire.

Une chimiothérapie puissante est administrée qui détruit un très grand nombre de cellules du sang, y compris les cellules cancéreuses. Ensuite, les cellules souches prélevées sont réinjectées et, en quelques semaines, elles se multiplient et reconstituent les cellules du sang du patient. On parle alors d'autogreffe de moelle osseuse.

Dans certains cas, le médecin peut être amené à greffer les cellules souches hématopoïétiques d'un membre de la famille du patient. On parle alors d'allogreffe de moelle osseuse.

Quel suivi après le traitement d'un lymphome ?

Les personnes qui ont eu un lymphome font l'objet d'un suivi médical rapproché afin de dépister rapidement une éventuelle rechute.

Ce suivi consiste en des consultations tous les trois mois pendant deux ans, puis tous les six mois pendant trois ans, puis une fois par an. La première année de suivi, un scanner est effectué tous les six mois. Ensuite, le rythme dépend des facteurs de risque de rechute de

chaque patient. D'autres examens sont également pratiqués comme, par exemple, un suivi de la thyroïde ou un examen du cœur (chez les personnes qui ont subi une radiothérapie du thorax, ou chez celles qui ont reçu certains médicaments de chimiothérapie potentiellement toxiques pour le cœur). Les signes qui doivent amener à consulter après un lymphome

Certains symptômes doivent inciter les personnes qui ont eu un lymphome à contacter rapidement leur médecin :

- Des ganglions gonflés et non douloureux ;
- Des signes généraux comme, par exemple, de la fièvre pendant plus d'une semaine, des douleurs inhabituelles ou un amaigrissement ;
- Des difficultés à respirer ou des maux de ventre.

CENTRAFRIQUE ONU: La ville de Bossangoa «totalement dévastée»

La ville de Bossangoa, située dans la préfecture d'Ouham, dans le nord-ouest de la République centrafricaine, a été «totalement dévastée» suite à des violences intercommunautaires, a affirmé l'ONU vendredi.

«Nous avons constaté sur place en fait qu'il s'agit d'une ville qui a été totalement dévastée», a déclaré la Coordonnatrice de l'action humanitaire de l'ONU en République centrafricaine (RCA), Kaarina Immonen, qui s'est rendue jeudi dans cette ville pour évaluer la situation suite à la flambée des violences et les exactions reportées depuis la semaine dernière.

Les rues et les marchés de la ville étaient «complètement vides» et il n'y avait plus aucune activité commerciale ou de transport, a-t-elle dit. Selon M^{me} Immonen, les violences intercommunautaires ont coûté la vie à centaine de personnes.

Une partie de la population a fui la ville par crainte de la poursuite des exactions et représailles. «Ces personnes déplacées vivent dans des conditions de terreur», a affirmé M^{me} Immonen. Un détachement de 60 soldats de la force internationale dirigée par l'Union africaine est arrivé mercredi à Bossangoa pour apporter une protection à la population civile et aux travailleurs humanitaires.

SUÈDE - MALI Réduction de la contribution de la Suède au Mali de 70 à 5 soldats

La Suède a annoncé vendredi une réduction de sa contribution à la mission des Nations unies au Mali à cinq soldats contre 70 prévus initialement, à cause de difficultés logistiques.

«Selon l'ONU, le Mali n'est pas prêt à recevoir les capacités de transport offertes par Stockholm avec son avion Lockheed C-130 Hercules», a indiqué le ministre de la Défense, Karin Enström, citée par l'agence de presse suédoise TT.

«Il est apparu après coup que les pistes d'atterrissage et de décollage dans plusieurs endroits du Nord-Mali sont en trop mauvais état», a-t-elle expliqué. Seuls cinq Suédois devraient donc être envoyés au siège de la Minusma, dans la capitale Bamako.

Créée le 25 avril par le Conseil de sécurité, la Minusma a été chargée de stabiliser le pays, notamment le Nord, avec l'apport de militaires de plusieurs pays.

ETATSUNIS - SAHARA OCCIDENTAL

RFKennedy Center indignée par la violation incessante des droits de l'Homme des Sahraouis

L'ONG américaine Robert F. Kennedy pour la justice et les droits de l'Homme (RFKennedy Center) a exprimé son indignation devant la violation continue des droits de l'Homme des Sahraouis par le gouvernement marocain, soutenant que la communauté internationale a la responsabilité de protéger les Sahraouis contre ces «violations systématiques».

«Le gouvernement marocain continue de violer les droits respectivement à la vie, à l'intégrité personnelle, à la liberté d'expression et de réunion ainsi qu'au droit à des procès équitables des Sahraouis», souligne cette ONG dans un nouveau rapport publié vendredi à Washington.

«La situation exige non seulement une présence permanente de l'ONU mais aussi un mandat clair pour les droits de l'Homme afin de ne plus permettre la poursuite de telles violations et d'envoyer un message clair au Maroc que la communauté internationale ne tolère pas ces violations», a déclaré le directeur des Partenaires des droits de l'Homme de RFKennedy Center, Santiago Canton, à l'occasion de la publication de ce rapport. La communauté internationale, a-t-il poursuivi, a la responsabilité de protéger les Sahraouis de ces «violations systématiques».

A ce propos, cette organisation américaine a réitéré son «regret» que le Conseil de sécurité de l'ONU n'ait pas introduit, en avril dernier, un mandat de surveillance des droits de l'Homme dans les prérogatives de la mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), et ce, malgré les recommandations du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, du secrétaire général Ban Ki-moon, et de plusieurs organisations de la société civile dont RFKennedy Center, Amnesty International et Human Rights Watch.

Des violations commises sans relâche

Dans ce sens, le rapport de RFKennedy Center constate que depuis le renouvellement, en avril dernier, du mandat de la Minurso sans un instrument de surveillance des droits de l'Homme, les actes de «violations systématiques» commis «sans relâche» par les forces de sécurité marocaines contre la population sahraouie ont continué «sans une réaction efficace» de la communauté internatio-



nale. Citant le Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'Homme (CODESA), il précise qu'il y a actuellement 59 prisonniers politiques dont 17 défenseurs des droits de l'Homme dans les prisons marocaines.

Outre les prisonniers politiques qui «endurent des conditions déplorables durant leur incarcération», le rapport note que depuis avril dernier, quatre détenus sahraouis de droit commun sont morts à la prison d'Ait Melloul en raison des mauvaises conditions d'incarcération, des mauvais traitements et du manque de soins médicaux, tandis qu'un prisonnier politique sahraoui a entamé une grève de la faim en août dernier pour protester contre l'agression physique et verbale flagrante dont souffrent les prisonniers politiques sahraouis dans le système carcéral marocain.

Par ailleurs, l'ONG américaine rapporte, dans les détails, plusieurs cas d'oppression et de violation perpétrés, rien qu'en août 2013, par les forces marocaines contre les Sahraouis dont plusieurs ont été arrêtés et poursuivis en justice, sans procès équitable, pour avoir exercé leurs droits de réunion et de liberté d'expression et revendiqué le droit à l'autodétermination.

Affirmant que le soutien de la communauté internationale est «impératif», RFKennedy Center indique que le Parlement européen va voter, mardi prochain, le rapport sur les droits de l'Homme au Sahara occidental élaboré par l'eurodéputé britannique Charles Tannock qui avait été chargé par ce parlement d'élaborer un rapport sur la situation des droits de l'Homme au Sahel et au Sahara occidental. Après ce vote devant la commission des Affaires étrangères du parlement européen, il sera adopté d'ici fin octobre.

Se basant sur la version préliminaire de ce rapport européen, RFKennedy Center souligne qu'il est attendu que la version finale fasse la lumière sur les violations

flagrantes et persistantes des droits de l'Homme des prisonniers traités internationalement sahraouis, ainsi que de la privation du droit à la liberté d'expression et de réunion des manifestants sahraouis.

Soumettre le Maroc à ses obligations internationales

Sur un autre plan, l'ONG américaine rappelle que le Maroc est, pourtant, signataire de plusieurs traités internationaux relatifs aux droits de l'Homme dont, notamment, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention internationale pour la protection des personnes contre les disparitions forcées ainsi que la Convention contre la torture et autres traitements cruels.

Alors que tous ces instruments internationaux «représentent des obligations juridiques contraignantes pour le gouvernement marocain», les violations des droits de l'Homme par le Maroc «continuent sans une réaction efficace de la communauté internationale», observe-t-elle.

En conséquence, elle a exhorté à la création et à la mise en place d'un mécanisme indépendant de surveillance des droits de l'Homme pour «protéger les droits des Sahraouis et soumettre le Maroc à ses obligations internationales». C'est dans ce sens que cette organisation, basée dans la capitale fédérale américaine, prône avec force que lors du renouvellement du mandat de la Minurso en avril 2014, le Conseil de sécurité de l'ONU devrait y intégrer un mécanisme de surveillance des droits de l'Homme.

Cette mesure, insiste-t-elle, est «essentielle pour protéger les droits fondamentaux du peuple sahraoui qui continue à être assiégé par un régime marocain de plus en plus oppressant qui ne cesse de violer les droits de l'Homme des Sahraouis en toute impunité».

RD CONGO - RWANDA

La SADC «préoccupée» par la présence de troupes rwandaises à la frontière avec la RD Congo

La communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a exprimé vendredi soir sa «préoccupation» face au déploiement de troupes rwandaises à la frontière avec la République démocratique du Congo (RDC).

La SADC «s'inquiète du déploiement des troupes rwandaises à la frontière et exprime son espoir que le Rwanda n'envisage pas d'envahir la RDC ce qui compliquerait une situation déjà délicate», a indiqué l'organisation diplomatique régionale, à l'issue d'un sommet en Namibie auquel assistait le président congolais Joseph Kabila. La SADC a aussi «appelé les voisins de la RDC et

toutes les nations à contribuer à la paix, à la sécurité et à la stabilité de la RDC», selon le communiqué.

La SADC s'est aussi félicitée de «la pression militaire continue exercée sur les rebelles du M23 et les autres forces négatives dans l'Est de la RDC pour assurer une cessation des hostilités».

Du 21 août au 30 août, les FARDC (armée congolaise régulière) et la Monusco ont attaqué les positions du M23 au nord de Goma (nord-est de la RDC), obligeant les rebelles à reculer. Mardi dernier, Kinshasa et les rebelles sont officiellement revenus à la table des négociations.

L'ONU tente de mettre fin au conflit qui oppose depuis mai 2012 les rebelles du M23 à l'armée congolaise dans l'est de la RDC.

Le M23, ou Mouvement du 23-mars, est essentiellement composé d'ex-rebelles tutsi congolais intégrés à l'armée de RDC en 2009 à la signature d'un accord de paix mais qui dénoncent un manque de respect des accords passés. L'Ouganda a été accusé, comme le Rwanda, de soutenir les rebelles, ce que Kampala et Kigali démentent.

ETATS-UNIS

Barack Obama en tournée début octobre en Asie du sud-est

Le président américain, Barack Obama effectuera début octobre une tournée d'une semaine en Asie du sud-est, a annoncé vendredi la Maison-Blanche.

Le président américain va se rendre successivement en Indonésie, à Brunei, en Malaisie et aux Philippines du 6 au 12 octobre, a précisé le porte-parole de l'exécutif américain, Jay Carney, dans un communiqué.

En Indonésie, le dirigeant américain participera au sommet Asie-Pacifique (Apec) et s'entretiendra avec son homologue Susilo Bambang Yudhoyono, selon le communiqué. A Brunei, M. Obama assistera aux travaux de deux autres sommets, celui entre les Etats-Unis et l'Asean (Association des nations d'Asie du sud-est), ainsi que celui de l'Asie orientale (EAS) qui rassemble, outre l'Asean (Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie, Philippines, Brunei, Viet-



nam, Laos, Birmanie et Cambodge) l'Australie, la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée du Sud, la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis et la Russie. Il a aussi prévu de s'entretenir avec le sultan de Brunei, Hassanal Bolkiah, qu'il avait reçu le 12 mars dernier à la Maison-Blanche.

En Malaisie, M. Obama, qui a depuis le début de sa présidence insisté sur un recentrage des efforts diplomatiques et commerciaux des Etats-Unis vers l'Asie et le Pacifique,

prononcera un discours devant des chefs d'entreprise, et aura des entretiens avec le Premier ministre Najib Razak. Il conclura sa tournée par Manille aux Philippines où il rencontrera notamment le président Benigno Aquino, selon M. Carney.

Le chef d'Etat a l'habitude d'effectuer des tournées en Asie à l'automne. Mais il s'agira de ses premières visites en Malaisie, à Brunei et aux Philippines depuis son élection en janvier 2009.

TADJIKISTAN

Le Tadjikistan annonce un calendrier pour les élections présidentielles

Les autorités du Tadjikistan ont annoncé vendredi que les élections présidentielles se tiendraient le 6 novembre prochain. Plus de 700 observateurs internationaux seront invités à superviser les élections présidentielles, a annoncé Abdumannan Dadaev, le président de la Commission électorale du Tadjikistan. Les autorités ont révélé que les observateurs internationaux seraient constitués de missions

d'observation d'organisations internationales telles que l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), ainsi que de représentants des missions diplomatiques dans le pays. Le processus est en cours pour établir une liste d'invités accrédités à Douchanbé, la capitale du Tadjikistan.

POLOGNE

Manifestation anti-gouvernementale à Varsovie

Des dizaines de milliers de syndicalistes se sont rassemblés samedi à Varsovie pour une manifestation contre le gouvernement libéral de Donald Tusk, réclamant «une meilleure politique sociale» dans le pays, a indiqué Marek Lewandowski, porte-parole de Solidarité.

«Nous voulons le départ de Donald Tusk. C'est le seul moyen de changer la politique sociale en Pologne», a déclaré Marek Lewandowski.

«Nous voulons des retraites à l'âge de 65 ans et non à l'âge de 67 ans comme le prévoit la réforme intro-

duite par ce gouvernement, nous voulons une meilleure politique sociale et des garanties pour les salariés».

Des centaines de cars transportant des manifestants affluaient à Varsovie depuis l'aube de toutes les régions de Pologne, notamment de Silésie (sud) avec des mineurs et des sidérurgistes ainsi que de Gdansk (nord), bastion de Solidarité, avec des ouvriers des chantiers navals.

«Nous devrions être quelque 100 000 manifestants de Solidarité. Deux autres centrales syndicales organisent leurs propres marches et

doivent se joindre à nous pour un seul grand défilé», a précisé Lewandowski.

La manifestation de samedi est le point culminant de quatre jours de protestations organisées dans Varsovie.

Une première manifestation mercredi avait réuni entre 15.000 et 23.000 personnes, selon les estimations des observateurs et des organisateurs..

Le gouvernement centriste de Donald Tusk, au pouvoir depuis 6 ans, est en baisse dans les sondages. Il ne dispose plus que d'une majorité fragile au Parlement.

INDE

9 morts dans l'explosion d'une bombe dans le nord

Neuf personnes ont été tuées et une dizaine d'autres blessées vendredi dans l'explosion d'une bombe dans l'Etat de Manipur, dans le nord-est de l'Inde, ont déclaré samedi des médias locaux.

Les victimes étaient toutes des travailleurs migrants provenant de diverses régions de l'Inde et sont mortes dans le district d'Imphal occidental de la capitale de l'Etat, a rapporté l'agence de presse IANS, citant la police.

La puissante explosion a eu lieu dans un quartier très fréquenté de la banlieue d'Imphal, selon la même source.

Il existe environ 19 groupes militants actifs à Manipur, près de la frontière avec le Myanmar (Birmanie), qui présentent diverses revendications, allant de la sécession à une plus grande autonomie. Ces groupes attaquent fréquemment la police et les travailleurs migrants provenant d'autres régions de l'Inde.

UE - ETATS UNIS

Espionnage américain sur Swift : l'UE exige des Américains des réponses «satisfaisantes»

La Commissaire européenne chargée des Affaires intérieures, Cecilia Malmström, a demandé jeudi des «réponses claires et satisfaisantes» aux autorités américaines au sujet des écoutes présumées de l'Agence nationale de sécurité américain (NSA) sur le réseau de transferts interbancaires Swift.

«J'ai parlé avec mes homologues américains la nuit dernière et leur ai fait part de mes vives inquiétudes au sujet des écoutes présumées de la NSA», a indiqué Mme Malmström sur son compte twitter.

Cette discussion «a été suivie aujourd'hui (jeudi) par une lettre demandant des consultations, comme cela est prévu par l'accord TFTP de programme de surveillance du financement du terrorisme. Nous avons besoin de réponses claires et satisfaisantes», a-t-elle ajouté.

De nombreux parlementaires européens ont d'ores et déjà demandé la suspension de l'accord TFTP, qui prévoit le transfert de données entre l'UE et les Etats-Unis. Les libéraux et les verts européens ont demandé la suspension de l'accord après des informations révélant que la NSA surveillerait aussi l'entreprise Swift, basée en Belgique, qui sécurise les transferts bancaires internationaux.

Cet accord avait été signé en 2010 entre l'UE et les Etats-Unis. Il permet le transfert des données interbancaires européennes au Trésor américain, au nom de l'antiterrorisme, mais pas à d'autres services.

Il comporte des limitations et des garanties très strictes, notamment pour prévenir l'accès non autorisé, la divulgation, la perte ou des formes non autorisées de traitement des données. Il prévoit explicitement que les données soient détenues dans un environnement sécurisé et stockées séparément des autres données. Et, enfin, que les données ne soient pas liées à une autre base de données et qu'aucune copie ne soit effectuée.

Après les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, l'entreprise Swift a d'abord livré ces données dans le secret. Puis les Européens ont réclamé un accord longtemps controversé pour sa faiblesse, rejeté, révisé et finalement validé par le Parlement européen en juillet 2010.

YÉMEN

2 soldats tués, 8 blessés dans deux attaques dans le sud-est du pays

Deux soldats yéménites ont été tués et huit autres blessés dans deux attaques menées par des hommes armés dans la province de Hadramout (sud-est), ont indiqué samedi des sources de sécurité.

Un véhicule militaire, circulant près de la localité d'Al-Qatn, est tombé dans une embuscade tendue par des hommes armés qui ont tué deux soldats et blessé un autre avant de prendre la fuite, a indiqué une source de sécurité.

Dans une seconde attaque, l'escorte militaire d'un convoi de camions-citernes chargés de pétrole a essuyé vendredi soir des tirs de la part d'inconnus dans la région

d'Al-Houra, sur une route reliant le gisement pétrolier de Massila, a déclaré une autre source de sécurité, citée par l'AFP.

Sept soldats ont été blessés dans l'attaque, et les agresseurs ont pris la fuite, sans avoir pu s'emparer des camions-citernes, après l'arrivée de renforts militaires dans le secteur, a ajouté cette source.

Les autorités yéménites accusent souvent le réseau terroriste d'Al-Qaïda des attaques mortelles contre l'armée et la police, devenues quasi-quotidiennes dans le sud et l'est du Yémen.

APS

SYRIE

M. BAN: L'accord Russie-USA doit arrêter les «souffrances affreuses des Syriens»

L'accord russo-américain sur l'élimination des armes chimiques syriennes devrait mettre un terme aux «souffrances affreuses» des Syriens, a déclaré hier le secrétaire général de l'ONU. Tout en espérant «ardemment» que cet accord «prépare le chemin à une solution politique, Ban Ki-moon «promet» l'aide des Nations unies pour l'exécution de cet accord passé hier à Genève entre les ministres des Affaires étrangères américain et russe, a rapporté Vannina Mastracci, porte-parole des Nations unies. Sergueï Lavrov et John Kerry se sont entendus pour accorder une semaine à la Syrie pour présenter une liste de son arsenal d'armes chimiques en vue de leur destruction d'ici la mi-2014 et ont prévu une résolution à l'ONU qui autorise le recours à la force en cas de manquement aux engagements du régime syrien. Peu avant que l'accord soit rendu public, Ban Ki-moon avait annoncé que l'ONU s'efforcera d'organiser une conférence de paix sur la Syrie, dite de Genève 2, «courant octobre». Il avait en outre affirmé la veille que le rapport des experts de l'ONU, attendu demain, allait «conclure de manière accablante à l'utilisation d'armes chimiques» dans l'attaque du 21 août qui a fait des centaines de morts dans la banlieue de Damas, sans en attribuer directement la responsabilité au régime syrien.

Londres salue l'accord de Genève et souligne la nécessité «urgente» de son application

Le Royaume-Uni salue l'accord américano-russe sur l'élimination de l'arsenal d'armes chimiques syrien, conclu hier à Genève, a déclaré le chef de la diplomatie britannique William Hague, affirmant que la tâche «urgente» d'appliquer le texte allait commencer «dès maintenant». «J'ai parlé au secrétaire (d'Etat américain) John Kerry. Le Royaume-Uni salue l'accord Etats-Unis-Russie sur les armes chimiques en Syrie», a déclaré M. Hague sur son fil Twitter. «Un travail urgent d'application (de l'accord) va commencer maintenant», a-t-il ajouté. Les Etats-Unis et la Russie se sont mis d'accord hier à Genève sur un plan concernant l'élimination de l'arsenal chimique syrien, tout en demandant à la Syrie de fournir toutes les informations concernant ses armements chimiques d'ici une semaine.

D'après ce plan, les deux pays se sont fixés l'objectif ambitieux d'éliminer la menace des armes chimiques en Syrie de la manière la plus rapide et la plus efficace. Selon le secrétaire d'Etat américain John Kerry, la Syrie doit fournir une liste énonçant les noms, les types et les quantités d'armements chimiques qu'elle détient, ainsi que les types de munitions, les emplacements des stocks, les fabriques et les installations de recherche et développement. A l'issue des discussions de trois jours avec le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, M. Kerry a indiqué que «si l'accord est un succès, on sauvera des vies et on maintiendra la stabilité dans la région». Il a par la suite indiqué que Damas devrait «coopérer pleinement». D'après M. Lavrov, cet accord permet d'éviter l'usage de la force, qui serait catastrophique pour la région. Les deux diplomates ont entamé leurs discussions jeudi soir à l'hôtel Intercontinental de Genève, abordant la proposition que la Syrie renonce à son arsenal d'armes chimiques dans le but d'éviter une frappe militaire américaine. La rencontre a été organisée après un développement inattendu qui a vu la Russie proposer à la Syrie de placer ses stocks d'armes chimiques sous contrôle international afin de résoudre la crise par voie diplomatique.

Le président Obama réaffirme sa disposition à donner une chance à la diplomatie

Le président américain Barack Obama a réaffirmé hier sa disposition à donner une chance aux efforts diplomatiques dans le dossier des armes chimiques syriennes, tout en réclamant des «actes concrets» dans ce sens.

«Nous ne prendrons pas les déclarations de la Russie et du président Bachar al-Assad pour argent comptant. Il nous faut voir des actes concrets démontrant qu'al-Assad veut sérieusement renoncer à ses armes chimiques», a affirmé M. Obama, lors de son allocution hebdomadaire radiodiffusée.

«Et si la diplomatie échoue, les Etats-



Unis et la communauté internationale doivent rester prêts à agir», a-t-il toutefois prévenu.

Mardi, M. Obama avait annoncé avoir demandé au Congrès de suspendre son examen d'une résolution sur l'usage de la force en Syrie, et a accepté de donner une chance à la diplomatie, alors que les

Russes ont proposé de placer l'arsenal chimique de Damas sous contrôle international aux fins de destruction. Le secrétaire d'Etat John Kerry et le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov menaient hier leur troisième jour de négociations à cet effet à Genève, en Suisse.

Député russe: le délai donné par les Etats-Unis à la Syrie est "irréaliste"

Le délai fixé par les Etats-Unis pour placer sous contrôle international l'arsenal chimique de la Syrie est "irréaliste", a estimé hier un important député russe.

"L'exigence des Etats-Unis disant que les armes chimiques doivent passer sous contrôle international en deux ou trois semaines n'est tout simplement pas professionnelle", a déclaré Alexei Pouchkov, chef de la commission des Affaires étrangères au Parlement russe.

"En Syrie, il y a au moins 42 points de stockage de ces armes, et certains se trouvent dans des zones de combat", a-t-il ajouté. De hauts responsables américains ont indiqué vendredi soir que les Etats-Unis estimaient qu'ils sauraient d'ici

à deux semaines si les discussions en cours avec les Russes avaient des chances d'aboutir.

Mardi soir, le président Barack Obama a annoncé avoir demandé au Congrès de suspendre son examen d'une résolution sur l'usage de la force en Syrie, et a accepté de donner une chance à la diplomatie, alors que Moscou a proposé de placer l'arsenal chimique syrien sous contrôle international aux fins de destruction.

Le secrétaire d'Etat John Kerry et le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, qui ont entamé jeudi des négociations à cet effet à Genève (Suisse), devaient les poursuivre hier.

Déjeuner des chefs de la diplomatie française, américaine et britannique demain à Paris

Les chefs de la diplomatie française, américaine et britannique se réuniront demain pour un déjeuner de travail à Paris consacré notamment au projet de résolution proposé par la France à l'ONU sur la Syrie, a annoncé vendredi la présidence française.

Ce déjeuner se tiendra après les pourparlers américano-russes de Genève qui ont débuté jeudi sur la mise

sous contrôle international de l'arsenal chimique syrien.

Laurent Fabius, John Kerry et William Hague se réunissent "pour discuter du projet de résolution en discussion à l'ONU, du soutien à l'opposition et d'une solution politique pour la Syrie", a précisé le ministre français des Affaires étrangères.

Paris a soumis à ses partenaires de

l'ONU un projet de résolution qui prévoit un éventuel recours à la force en cas de manquements de Damas à ses obligations de désarmement chimique, mais ce texte est jugé "inacceptable" jusqu'à présent par la Russie

Vendredi, la France a annoncé un renforcement de l'aide à la rébellion, en accord avec trois pays arabes.

L'OIAC examinera la semaine prochaine la demande d'adhésion de la Syrie

Le conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) examinera "la semaine prochaine" la demande d'adhésion de la Syrie à la Convention pour l'interdiction de ce type d'armes, a indiqué vendredi l'OIAC.

"Le conseil exécutif de l'OIAC se réunira la semaine prochaine pour examiner la demande" d'adhésion de la Syrie, a indiqué le porte-parole de l'OIAC, Michael Lohan.

"La Syrie a demandé à l'OIAC de l'aider au niveau technique", a-t-il ajouté, soulignant : "nous ne savons pas de quel type d'assistance technique il s'agit, nous en saurons plus la semaine prochaine". L'ONU avait annoncé jeudi soir avoir officiellement reçu la demande d'adhésion de la Syrie à la Convention de 1993 sur l'interdiction des armes chimiques, avant d'indiquer vendredi avoir besoin d'informations sup-

plémentaires. La demande d'adhésion a été transférée aux Etats parties à la Convention, a également indiqué l'OIAC. La Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC) interdit la fabrication, le stockage et l'utilisation d'armes chimiques. Elle interdit également aux signataires d'aider un pays tiers à s'engager dans la fabrication ou l'utilisation de ces armements. Son application, notamment la destruction des stocks, est supervisée par l'OIAC, basée à La Haye (Pays-Bas).

La Russie a transmis aux Etats-Unis un plan en quatre étapes dont la première est l'adhésion de Damas à l'OIAC. La Syrie devrait ensuite révéler la localisation de son arsenal, puis autoriser l'accès d'inspecteurs de l'OIAC et décider de la manière de le détruire.

APS

SYRIE

Lavrov: l'objectif sur les armes chimiques syriennes a été atteint

L'objectif de mettre sous contrôle les armes chimiques syriennes a été atteint au cours des discussions russo-américaines à Genève, a déclaré hier le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov.

«L'objectif fixé en septembre par les chefs d'Etat russe et américain (...) pour mettre sous contrôle les armes chimiques syriennes a été atteint», a déclaré M. Lavrov.

«Moi-même et (le secrétaire d'Etat américain John) Kerry avons confirmé notre adhésion à un règlement pacifique en Syrie». La Russie et les Etats-Unis sont d'accord sur un plan d'élimination des armes chimiques syriennes qui donne une semaine à Damas pour présenter la liste de ces armes. Les Etats-Unis et la Russie «sont d'accord que la résolution de l'ONU se référera au chapitre 7 (de la



charte de l'ONU sur le recours à la force», a annoncé hier à Genève le secrétaire d'Etat John Kerry après trois jours de discussions avec son homologue russe Sergueï Lavrov.

L'accord prévoit également un «accès en Syrie pour les inspecteurs pas plus tard qu'en novembre» et «l'objectif est d'avoir établi leur enlè-

vement à la mi-2014», a souligné le secrétaire d'Etat.

«Nous sommes arrivés à une estimation commune sur les quantités et les types d'armes possédées par le gouvernement syrien et nous sommes résolus à un contrôle rapide de ces armes par la communauté internationale», a dit M. Kerry.

La France salue l'accord russo-américain sur l'élimination des armes chimiques syriennes

Le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, a salué hier «une avancée importante» après l'annonce à Genève d'un accord américano-russe sur l'élimination des armes chimiques syriennes. «Le projet d'accord constitue une avancée importante», a déclaré le ministre dans un communiqué. Toutefois, «la France tiendra compte du rapport des inspecteurs de l'ONU publié demain sur le massacre de Damas pour arrêter sa position», a ajouté M. Fabius. Les experts de l'ONU qui ont enquêté sur l'attaque chimique présumée du 21 août près de Damas rendent leur rapport demain.

Berlin salue l'accord américano-russe

L'Allemagne qui exclut catégoriquement toute participation militaire à une éventuelle intervention occidentale en Syrie a salué hier l'accord russo-américain sur l'élimination des armes chimiques syriennes.

«Une paix durable» en Syrie ne pourra «pas être instaurée par une solution militaire mais uniquement par une solution politique», a déclaré le ministre allemand des Affaires étrangères, Guido Westerwelle dans un communiqué. Optimiste, il estime que les chances pour une solution politique au conflit syrien augmentaient «considérablement» après l'annonce de cet accord. «Si des faits suivent les mots, les chances d'une solution politique augmentent considérablement», a assuré le chef de la diplomatie dans un bref communiqué. La Russie et les Etats-Unis ont conclu hier un accord à Genève sur un plan d'élimination des armes chimiques syriennes qui donne une semaine à Damas pour présenter la liste de ces armes avec pour objectif leur élimination d'ici la mi-2014 et qui prévoit l'adoption d'une résolution de l'ONU pouvant se référer au recours à la force.

La chancelière allemande Angela Merkel, invoquant la nécessité d'une coordination européenne, avait surpris en ne signant pas l'appel à une réaction internationale «forte» après les attaques chimiques en Syrie, qui avait été signé par onze pays, dont les Etats-Unis, au sommet du G20.

Le chef militaire des rebelles rejette l'accord russo-américain sur les armes chimiques

Le chef de l'Armée syrienne libre (ASL - rebelles), le général Sélim Idriss, a rejeté hier l'accord russo-américain sur un démantèlement de l'arsenal chimique du régime syrien.

«Nous, l'Armée syrienne libre, ne sommes pas concernés par cet accord. Nous n'avons pas d'armes chimiques et moi et mes frères, nous allons continuer à nous battre jusqu'à la chute du régime», a déclaré à la presse le général Idriss. «Nous ne pouvons pas accepter cette initiative», en référence à l'accord annoncé à Genève par les chefs de diplomatie de la Russie et des Etats-Unis, Sergueï Lavrov et John Kerry.

Américains et Russes ont conclu hier un accord à Genève qui donne une semaine à Damas pour présenter une liste de ses armes chimiques pour leur enlèvement d'ici à la mi-2014 et prévoit une résolution à l'ONU autorisant le recours à la force en cas de manquement aux engagements du gouvernement syrien.

APR

Lakhdar Brahimi relève «l'extrême importance» des pourparlers USA-Russie

Le Représentant spécial conjoint ONU-Ligue arabe sur la crise syrienne, M. Lakhdar Brahimi, a poursuivi vendredi ses efforts pour arriver à une solution diplomatique à la crise en Syrie en organisant, à Genève, une réunion entre le secrétaire d'Etat américain John Kerry et son homologue russe Sergueï Lavrov, qu'il a qualifiée d'«extrêmement importante».

MM. Lavrov et Kerry sont en réunion à Genève depuis jeudi pour discuter non seulement de la proposition russe de mettre les armes chimiques de la Syrie sous contrôle international mais aussi de la préparation de la conférence internationale de paix sur la Syrie appelée «Genève II» destinée à trouver une solution politique négociée entre le gouvernement syrien et la rébellion.

«Le travail que vous faites ici est extrêmement important en soi mais aussi pour tous ceux qui travaillent avec vous pour préparer la conférence de Genève», a déclaré M. Brahimi lors d'une conférence de presse tenue conjointement, au siège de l'ONU à Genève, avec MM. Kerry et Lavrov.

Kerry remercie le diplomate algérien pour préparer Genève II

M. Brahimi travaille sans relâche pour préparer la conférence Genève II, y compris lors du sommet du G20 à Saint-Petersbourg la semaine dernière.

L'objectif de la seconde conférence de Genève est de parvenir à une solution politique au conflit par un ac-



cord global entre le gouvernement syrien et l'opposition sur la mise en œuvre intégrale de la déclaration de Genève, adoptée lors de la première réunion internationale le 30 juin 2012.

Pour sa part, M. Kerry a remercié les Nations unies et M. Brahimi pour son travail de préparation de Genève II et il a qualifié les discussions de «productives et opportunes», alors qu'il a discuté avec M. Lavrov de la récente initiative de la Russie à prendre le contrôle, d'enlever et détruire les armes chimiques en Syrie.

«Le président Obama est favorable à une solution négociée et nous savons que la Russie l'est également. Nous travaillons pour trouver un terrain d'entente pour permettre cela», a déclaré M. Kerry, en annon-

çant qu'il prévoit une nouvelle réunion avec M. Lavrov à New York en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies à la fin septembre.

Appel à une résolution rapide de la crise syrienne

De son côté, M. Lavrov a affirmé qu'avec l'adhésion de la Syrie à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, «nous devons engager nos équipes et l'ONU pour indiquer la voie vers une résolution rapide».

«Nous sommes très heureux que M. Brahimi nous ait invités à discuter ensemble un objectif à long terme pour la Syrie, à savoir la préparation de la confé-

rence Genève II.

Dès le début du conflit syrien, la Russie et le président russe ont promu un règlement pacifique», a rappelé M. Lavrov. Il a aussi souligné que la Russie avait pris l'initiative d'organiser la conférence de juin 2012 qui a abouti à la déclaration de Genève, qui a été signée, a-t-il ajouté, «par presque tous les principaux acteurs, y compris les Nations unies, les pays de la région et les membres permanents du Conseil de sécurité».

«Il est très regrettable que pendant longtemps, le communiqué a été pratiquement laissé à l'abandon et que nous n'avons pas été en mesure d'obtenir l'approbation du Conseil de sécurité pour un document très important dans son état original», a-t-il poursuivi, en invitant M. Kerry à travailler avec la Russie pour sa mise en œuvre, y compris par la tenue d'une nouvelle conférence de Genève.

Dans un rapport qui sera examiné demain par le Conseil des droits de l'homme, la Commission d'enquête internationale sur la Syrie note que les incidents de meurtres, de viols, de torture, d'attaques contre des civils et de prises d'otages se multiplient en Syrie, du côté des forces gouvernementales et des groupes armés d'opposition.

«Les auteurs de ces violations et de ces crimes agissent en défiant le droit international. Ils ne craignent pas d'être tenus responsables», affirme la Commission d'enquête sur la Syrie.

Programme du dimanche 15 Septembre 2013

TF1

06h30 Magazine jeunesseTFou
10h10 Sports mécaniquesAutomoto
10h45 Magazine de sociétéMon plus beau coup de poker
11h00 FootballTéléfoot
11h50 Magazine sportifL'affiche du jour
11h55 Météo
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h50 Magazine scientifiqueDes inventions et des hommes
13h00 Journal
13h25 Magazine de la décorationDu côté de chez vous
13h35 Météo
13h40 Série policièreMentalist77
14h35 Série hospitalièreDr House777
15h25 Série hospitalièreDr House777
16h20 Série policièreLes experts : Miami77
17h05 Série policièreLes experts : Miami77
18h00 Magazine de sociétéSept à huit
19h50 Magazine de sociétéLà où je t'emmènerai
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine de la décorationDu côté de chez vous
20h40 Magazine de reportagesA la rencontre de...
20h45 Météo
20h50 ThrillerLargo Winch 277Inédit
23h00 Série policièreLes experts77
23h50 Série policièreLes experts77

2

07h00 Magazine cultureThé ou café
08h05 Magazine sportifRencontres à XV
08h30 Magazine religieuxSagesses bouddhistes
08h45 Magazine religieuxIslam
09h15 Magazine religieuxJudaïca
09h30 Magazine religieuxLa source de vie
10h00 Magazine religieuxPrésence protestante
10h30 Magazine religieuxLe jour du Seigneur
12h05 JeuTout le monde veut prendre sa place
13h00 Journal
13h20 Magazine d'actualité13h15, le dimanche...
14h05 Météo 2
14h10 DivertissementVivement dimanche
16h25 AnimalierGrandeurs nature777
17h30 MultisportsStade 2
18h45 Magazine de servicesPoint route
18h50 DivertissementVivement dimanche prochain
20h00 Journal
20h30 Magazine d'information20h30 le dimanche
20h40 Magazine de l'environnementEmission de solutions
20h41 Météo 2
20h45 ThrillerBlack Swan777
22h30 Magazine de sociétéFaites entrer l'accusé
23h50 Météo outremer
23h55 Magazine du court métrageHistoires courtes
00h35 Vivement dimanche prochain

3

07h51 Série d'animationShaun le mouton
08h02 Dessin animéOggy et les cafards
08h09 Dessin animéOggy et les cafards
08h15 Dessin animéOggy et les cafards
08h22 Dessin animéOggy et les cafards
08h33 Dessin animéTom et Jerry
09h06 Dessin animéTom et Jerry
09h38 Série d'animationScooby-Doo, Mystères Associés
10h11 Dessin animéLooney Tunes Show
10h42 Dessin animéTitit et Grosminet
10h57 Emission jeunesseArt investigation
11h15 Magazine politiqueExpression directe
11h25 Météo
11h30 Magazine régionalDimanche avec vous
12h00 12/13 : Journal régional
12h10 Magazine politique12/13 dimanche
12h50 Magazine animalier30 millions d'amis
13h20 Téléfilm policierInspecteur Bar-

naby77
14h55 LoterieKeno
15h00 En course sur France 3
15h20 Emission spécialeUn dimanche en France
17h00 DivertissementLes chansons d'abordInédit
17h55 JeuQuestions pour un super champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportifTout le sport
20h15 Série d'aventuresZorro
20h45 Téléfilm policierCommissaire MontalbanoInédit
22h20 Téléfilm policierCommissaire Montalbano
23h55 Météo
00h00 Soir 3
00h20 Film noirThree Strangers77
01h50 OpéraRoméo et Juliette
04h50 CultureNous nous sommes tant aimés

CANAL+

08h00 Film d'animationCendrillon au Far West
09h20 ThrillerJason Bourne : l'héritage77
11h29 La météo
11h30 Magazine du cinémaRencontres de cinéma
11h55 Magazine politiqueLe supplément politique
12h45 Magazine d'actualitéLe supplément
13h55 Divertissement-humourLa semaine des Guignols
14h30 DivertissementLe petit journal de la semaine
15h05 DécouvertesLes nouveaux explorateurs
16h05 SportThe Evian Championship 2013
16h05 SportThe Evian Championship 2013
17h30 MultisportsZapsport
17h40 Magazine d'informationSpécial investigation
18h00 SociétéJulian Assange : du sexe et des mensonges
18h35 DivertissementLa semaine de Gaspard Proust
18h45 DivertissementLa semaine du zapping
19h10 FootballCanal Football Club
19h35 FootballCanal Football Club
20h55 FootballAvant-match
21h00 SportLyon / Rennes
22h55 FootballCanal Football Club
23h15 FootballL'équipe du dimanche
00h05 Magazine du jeu vidéoLe journal des jeux vidéo
00h30 ComédieLes seigneurs77
02h00 SociétéA poil... mais stylé
02h50 SportSerbie / France
04h25 Court métrage dramatiquePraxis
04h55 ComédieJe fais feu de tout bois

M

07h00 Divertissement-humourAbsolument stars
09h45 Divertissement-humourA mourir de rire
11h15 Magazine sportifSport 6
11h20 Magazine de l'automobileTurbo
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Magazine de sociétéMaison à vendre
14h40 Télé réalitéRecherche appartement ou maison
16h15 Magazine de la décorationD&CO
17h20 Magazine d'actualité66 minutes
18h40 Magazine d'actualité66 minutes : grand format
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Magazine scientifiqueE = M6
20h30 Magazine sportifSport 6
20h50 Magazine de sociétéZone interditeInédit
23h00 Magazine d'informationEnquête exclusive
00h25 Magazine d'informationEnquête exclusive
01h55 Météo
02h00 Série policièreUrgence disparitions
03h30 ClipsM6 Music

La sélection

20h50

Largo Winch 2



Résumé

Largo Winch se retrouve à la tête du groupe W après la mort de son père. Contre toute attente, il décide de ne pas suivre les traces de son père, mais de mettre en vente l'entreprise familiale. En effet, il a l'ambition, avec l'argent que lui rapportera la société, de créer une importante fondation humanitaire. Alors qu'il est sur le point de signer le contrat de vente, un mystérieux témoin l'accuse de crimes contre l'humanité. Largo Winch risque gros s'il ne trouve pas le moyen de se disculper. Il entame alors une enquête qui le ramènera sur les traces de son passé, en plein coeur de la jungle birmane, dans l'espoir de prouver son innocence...

2

20h45

Black Swan

Résumé

Thomas Leroy, le directeur du New York City Ballet, est à la recherche d'une nouvelle danseuse étoile depuis qu'il a décidé de se passer des services de la titulaire, Beth. Nina, depuis longtemps membre de la troupe, pense que son heure est venue. Une rivale inattendue se présente en la personne de la sensuelle Lily, nouvellement recrutée. Mais Nina peut compter sur sa mère, Erica, une maîtresse-femme qui contrôle sa vie, pour intervenir auprès de Thomas. Nina est choisie. Autant Thomas est content de son interprétation du cygne blanc dans «Le Lac des cygnes», autant il se montre déçu par sa version du cygne noir. Selon Thomas, seules des expériences sexuelles pourront faire évoluer son art...



3

20h45

Commissaire Montalbano

Résumé

Salvatore Di Marta déclare une agression armée dont a été victime sa jeune épouse Loredana. Une importante somme d'argent lui a été volée et le malfrat l'a embrassée avant de s'enfuir. Suite à ces déclarations, Montalbano apprend que Loredana, avant son mariage, avait des sentiments pour un homme sans scrupules, un certain Savastano. Le commissaire pense que Loredana est complice avec le voleur. En parallèle, le policier prend connaissance d'une autre affaire. Une cache d'armes a été découverte dans la grange d'une ferme où travaillent deux Tunisiens. Le commissaire se rend sur place.



CANAL+

21h00

Lyon / Rennes

Résumé

L'Olympique Lyonnais de Rémi Garde, qui a perdu pied depuis son élimination en barrage de la Ligue des champions, espère reprendre du poil de la bête face au Stade Rennais. Avec un Clément Grenier en pleine ascension, l'OL devrait encore avoir son mot à dire, cette année, dans la course à l'Europe. Mais les Bretons de Philippe Montanier, auteurs eux aussi d'une bonne entame de championnat, présentent également de solides arguments offensifs, avec notamment Nelson Oliveira ou encore Jonathan Pitroipa.



M

20h50

Zone interdite

Résumé

Quelques jours après la rentrée, M6 propose une soirée spéciale «Cannabis» afin d'alerter et de sensibiliser les parents, les adolescents mais aussi les pouvoirs publics sur les dangers de cette drogue. De plus en plus facile d'accès, mais aussi de plus en plus puissant et provoquant une dépendance quasi instantanée, le cannabis fait des ravages chez les ados français, les plus gros consommateurs d'Europe. Des campagnes de prévention alertent les collégiens et les lycéens sur les dangers de l'alcool et du tabac. Mais avertir sur les risques encourus lors de la consommation de cannabis ne semble pas être une priorité pour les pouvoirs publics. Aujourd'hui, l'enquête de «Zone interdite» veut montrer les ravages de cette drogue, banalisée et présentée comme récréative, mais qui détruit des vies humaines.



CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS (DAMES)

Le tenant Petro Atletico dans le groupe A

Les handballeuses angolaises de Petro Atletico, tenantes du titre du dernier championnat d'Afrique féminin des clubs champions, évolueront dans le groupe A lors de la 35^e édition de la compétition dont le résultat du tirage au sort a été annoncé vendredi par la Confédération africaine (CAHB) à Abidjan.

La formation angolaise affrontera en phase de

poules les Congolaises d'Héritage, les Gabonaises du Stade Mandji et les Kényanes de Nairobi Water Queens.

Quant au groupe B, il est composé de deux autres clubs angolais, Primeiro Agosto et Progresso Sambizanga, de FAP (Cameroun) et de Desportivo ABC (Cap-Vert). La compétition aura lieu du 2 au 13 octobre dans la ville marocaine de Marrakech.



TOURNOI WTA DE QUÉBEC

Kristina Mladenovic éliminée en quarts de finale

La Française Kristina Mladenovic a été éliminée vendredi en quarts de finale du tournoi WTA de Québec (tapis synthétique en salle) par la Canadienne Eugénie Bouchard. La Québécoise, tête de série N°5 et 53^e mondiale, s'est imposée 6-3, 6-2 face à la tête de série n°2 et 40^e mondiale, qui jouait son cinquième quart de finale de la saison et son premier depuis avril (à Marrakech). La Nordiste avait été demi-finaliste la saison passée à Québec. Dans les autres quarts de finale, l'Américaine Christina McHale a dominé la Sloène Polona Herczeg 1-6, 7-6 (7/4), 6-3 et rencontrera la Néozélandaise Marina Erakovic (n°6), qui a battu la Croate Ajla Tomljanovic 2-6, 6-1, 7-5. La Tchèque Lucie Safarova (n°3) a écarté l'Américaine Lauren Davis (n°7) 6-2, 6-4 et affrontera Bouchard samedi pour une place en finale.

COUPE DAVIS (DEMI-FINALE)

La Rép. Tchèque mène 2-0 face à l'Argentine

La République tchèque mène face à l'Argentine 2 à 0 à l'issue de la première journée de la demi-finale de la Coupe Davis de tennis, vendredi sur la surface en dur à Prague. Radek Stepanek a dominé Juan Monaco 7-6 (7/3), 6-3, 6-2 et Tomas Berdych est venu à bout de Leonardo Mayer 6-4, 4-6, 6-3, 6-4.

VENDREDI:
Radek Stepanek (CZE) bat Juan Monaco (ARG) 7-6 (7/3), 6-3, 6-2
Tomas Berdych (CZE) bat Leonardo Mayer (ARG) 6-4, 4-6, 6-3, 6-4

Samedi: (double, à partir de 12h30 GMT):
Lukas Rosol/Jiri Vesely (CZE) - Carlos Berlocq/Horacio Zeballos (ARG)

Dimanche: (simples, à partir de 12h00 GMT):
Tomas Berdych (CZE) - Juan Monaco (ARG)
Radek Stepanek (CZE) - Leonardo Mayer (ARG)
Ndlr: les capitaines ont jusqu'à une heure avant la rencontre pour modifier la composition de leur équipe de double.

CIRCUIT INTERNATIONAL FÉMININ DE TENNIS

L'Algérienne Inès Ibbou vainqueur de la première étape à Tlemcen

La tenniswoman algérienne, Inès Ibbou, a remporté hier la première étape du circuit international féminin de tennis en s'imposant, en finale sur le score de deux sets à zéro, face à la Française Amandine Cazeaux (6-1) (6-1). Durant ce tournoi, la jeune Algérienne a dominé successivement l'Indienne Shivika Burman, sur le score de 6-1, 6-1, l'Autrichienne Kerstin Peckl (6-2, 6-0) et la Française Joséphine Boualem (6-1, 6-2).

En demi-finale, Ines Ibbou a remporté le premier set en 6-2 avant que son adversaire, l'Allemande Alina Wessel, classée 88^e mondiale, n'abandonne. En double, la première place est revenue à la paire composée de la Française Amandine Cazeaux et l'Allemande Alina Wessel aux dépens du duo composé de Shivika Burman et Shweta Rana de l'Inde sur le score de deux sets à zéro (6-2 et 7-5).

Cette première étape du circuit international féminin, organisée six jours durant sur les courts en terre battue du «Tennis Club Mansourah» à Tlemcen par la Fédération algérienne de tennis (FAT) en collaboration avec la ligue de tennis de Tlemcen, a regroupé 30 joueuses de dix pays, à savoir l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, l'Autriche, les Etats-Unis, la France, l'Inde, la Roumanie, la Suisse et l'Algérie, représentée par Inès Ibbou, Yasmine Boudjadi, Sanae et Nihed Benkaddour, Assia Halo, Boukezzi Sarah, Saâdia Belhadj, Samra Amour, Doria Khatib, Sofia Benhalima et Sihem Sahli.

Ce tournoi, dirigé par le juge arbitre international, le Tunisien Kamel Belhaj Alaya, assisté du juge-arbitre international algérien, Hakim Fateh, a été marqué par un niveau technique appréciable et une rude concurrence et a permis l'émergence de la jeune talentueuse tenniswoman algérienne Inès Ibbou.

Selon les organisateurs, ce circuit international féminin constitue une opportunité pour les meilleures joueuses algériennes pour tenter de glaner les fameux points leur permettant d'accéder au classement mondial de la WTA (Women tennis association).

La deuxième étape de ce circuit international féminin inscrit officiellement au calendrier 2013 de la Fédération internationale aura lieu du 16 au 21 septembre à Ben Aknoun (Alger).

APS

FOOTBALL AMICAL

Les Etats-Unis en Ecosse aujourd'hui

Les Etats-Unis, déjà qualifiés pour le Mondial-2014, disputeront un match amical contre l'Ecosse le 15 novembre à Glasgow, a indiqué vendredi la Fédération américaine de football.

«Le match contre l'Ecosse est important pour nous car nous n'aurons vraiment pas beaucoup de matches d'ici à la nomination de l'équipe pour le Mondial», a expliqué le sélectionneur allemand des Etats-Unis, Jurgen Klinsmann, qui entend profiter de l'occasion pour faire une revue d'effectif. L'Ecosse, qui accueillera les USA à Hampden Park, est actuellement 4^e du groupe A en zone Europe et a perdu toute chance d'aller au Brésil.

LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE POULES)

Le programme de la 1^{re} journée

Programme des matches de la 1^{re} journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Europe de football, prévus les mardi 17 et mercredi 18 septembre (19h45, heure algérienne):

- MARDI:**
Groupe A:
Manchester United (ENG) - Bayer Leverkusen (GER)
Real Sociedad (ESP) - Shakhtar Donetsk (UKR)
GROUPE B:
Galatasaray (TUR) - Real Madrid (ESP)
FC Copenhague (DEN) - Juventus Turin (ITA)
GROUPE C:
Benfica (POR) - Anderlecht (BEL)
Olympiakos (GRE) - Paris SG (FRA)
GROUPE D:
Bayern Munich (GER) - CSKA Moscou (RUS)
Viktoria Plzen (CZE) - Manchester City (ENG)
Mercredi:
GROUPE E:
Schalke 04 (GER) - Steaua Bucarest (ROM)
Chelsea (ENG) - FC Bâle (SUI)
GROUPE F:
Marseille (FRA) - Arsenal (ENG)
Naples (ITA) - Borussia Dortmund (GER)
GROUPE G:
Austria Vienne (AUT) - FC Porto (POR)
Atlético Madrid (ESP) - Zenit Saint-Petersbourg (RUS)
GROUPE H:
AC Milan (ITA) - Celtic Glasgow (ITA)
FC Barcelone (ESP) - Ajax Amsterdam (NED).

Solution Samurai-sudoku N°375

4	5	3	1	6	8	7	2	9		2	6	8	3	7	9	6	4	1		
7	6	9	4	3	2	8	1	6		4	1	3	6	2	8	5	9	7		
1	2	8	9	5	7	6	4	3		6	7	9	5	1	4	3	2	8		
3	1	7	5	8	4	2	9	6		7	6	5	2	9	1	4	8	3		
5	9	6	2	7	1	4	3	8		3	4	1	7	8	5	2	6	9		
8	4	2	3	9	6	1	5	7		9	8	2	4	6	3	1	7	5		
2	8	5	6	1	9	3	7	4	5	9	1	8	2	6	1	5	7	9	3	4
6	3	4	7	2	5	9	8	1	2	6	4	5	3	7	9	4	6	8	1	2
9	7	1	8	4	3	5	6	2	7	8	3	1	9	4	8	3	2	7	5	6
						6	9	8	4	2	7	3	5	1						
						1	4	6	9	3	8	7	6	2						
						2	3	7	1	5	6	4	8	9						
9	5	1	8	4	3	7	2	6	8	4	5	9	1	3	7	8	2	5	4	6
7	6	4	2	5	9	8	1	3	6	7	9	2	4	5	9	6	1	8	7	3
2	3	8	1	7	6	4	5	9	3	1	2	6	7	8	3	4	5	2	9	1
8	9	2	7	6	5	1	3	4		4	6	9	2	7	8	1	3	5	6	
4	1	6	9	3	8	2	7	5		5	3	7	6	1	9	4	2	8		
5	7	3	4	1	2	9	6	8		8	2	1	5	3	4	9	6	7		
6	2	9	5	8	1	3	4	7		7	5	4	8	2	6	3	1	9		
1	4	5	3	9	7	6	8	2		3	8	2	1	9	7	6	5	4		
3	8	7	6	2	4	5	9	1		1	9	6	4	5	3	7	8	2		

Solution Mots Croisés N°375

POSTILLONNER
■ NOIRE ■ SUITE
P ■ SAINT ■ Q ■ D
RE. RETORQUER
ETIEZ ■ Q ■ UELE
METS ■ HUMERUS
E ■ E ■ AIEUL ■ ES
DE ■ P ■ BENQI ■ E
ILLICO ■ DURER
TEES ■ URAEUS ■
EVASE ■ I ■ ■ NAO
RENEGATES ■ US

Solution Mots Fléchés N°375

HORTICULTURE
■ PERIR ■ AINES
GEAI ■ ONC ■ EN ■
ARCEAU ■ ESTOC
LET ■ BLATTE ■ R
VRIILLER ■ ELFE
A ■ OUIREZ ■ LEV
NONNE ■ TELE ■ A
IN ■ CROIRE ■ ER
SETH ■ LEOPOLD
EGRENER ■ R ■ BE
RAIRE ■ ELEVES

LAGHOUAT

Relance des travaux de trois piscines semi olympiques

Les travaux de réalisation de trois piscines semi-olympiques ont été relancés récemment, a-t-on appris samedi auprès des responsables de la direction de la jeunesse et des sports (DJS). La relance de ces chantiers vient après la résiliation de contrats de réalisation avec les précédentes entreprises qui n'ont pas respecté les délais impartis, et du reste remplacées par d'autres entreprises a indiqué le directeur du secteur M. Saïd Marmat.

Une enveloppe de près de 600 millions dinars a été consacrée aux travaux de réalisation de ces structures inscrites dans le cadre des deux quinquennats (2005-2009) et (2010-2014), a-t-il ajouté. Ces trois piscines semi olympiques sont réparties à travers les communes d'Aflou, la localité de Bellil (Hassi R'mel) et Kasr El-Hirane. Les taux d'avancement de ces travaux sont estimés actuellement entre 10 et 65%, a précisé le même responsable, toute en assurant que la livraison de ces nouvelles installations est prévue avant la saison estivale de 2014.

Le même secteur sera renforcé par la réalisation de trois salles omnisports d'une capacité de 1 000 places chacune, qui seront implantés dans les communes du chef-lieu de wilaya, Aflou, et Kasr El-Hirane, et éga-



lement d'une autre structure similaire de 500 places pour la commune de Khenag, pour lesquelles une enveloppe de 450 millions dinars a été consentie, a-t-on fait savoir.

Les procédures du choix de terrains devant accueillir ces futures structures sportives et les entreprises de réalisation ont été finalisées, selon la même source.

Des opérations de revêtement en tartan de neuf (9) terrains de proximité, dont cinq stades dans la commune de Laghouat, seront lancées prochainement, dans le cadre de la promotion de la pratique du sport dans les quartiers, a-t-on souligné encore. Cette action devra toucher avant la fin 2014 des stades d'au-

tres collectivités. Le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Laghouat sera renforcé par la réception avant la fin de l'année 2013 des travaux de revêtement en tartan de six (6) stades de football.

Une opération similaire a touché auparavant les stades d'Aflou et El Ghaïcha. Ces actions permettront aux clubs sportifs locaux d'évoluer dans de meilleures conditions dans toutes les compétitions locales et régionales. La wilaya de Laghouat compte près de 12 000 athlètes activant dans plus de 80 ligues et clubs sportifs dans les différentes disciplines, selon les services du secteur de la jeunesse et des sports.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS DE VOLLEY-BALL (DAMES) L'Algérie débutera face à la Tunisie

La sélection algérienne de volley-ball (dames) entrera en lice samedi face à son homologue tunisienne, pour le compte de la 1^{re} journée du 16^e championnat d'Afrique des nations, prévu dans la capitale kényane Nairobi du 14 au 19 septembre. Le tirage au sort de la compétition, qui se déroulera au «Moi International Sports Centre» de Kasarani, à Nairobi, a été effectué vendredi soir et a mis le Sénégal sur la route des Algériennes pour la seconde journée, prévue dimanche. Lundi, les équi-pières de la capitaine Mouni Abderrahim en découdront avec les championnes en titre du Kenya, avant d'observer une journée de repos le lendemain.

Le quatrième adversaire de l'équipe nationale est l'Egypte qu'elle affrontera le mercredi 18 septembre puis les joueuses du duo Imed Eddine Saïdani - Rosa Jimenez boucleront jeudi leur participation au 16^e championnat d'Afrique en rencontrant le Cameroun.

En prévision de ce rendez-vous continental, les joueuses algériennes étaient en stage du 26 août jusqu'au 5 septembre sur les hauteurs de Tikjda (Bouira) pour s'habituer quelque peu à l'altitude de Nairobi. Avant ce regroupement, elles avaient pris part pour la 1^{re} fois au 21^e Grand Prix de volley-ball (World-League) face respectivement à la Turquie (2 fois), le Japon, la Thaïlande, les Etats-Unis, la Serbie, les Pays-Bas, l'Italie et la République dominicaine, essuyant 9 défaites en 9 matches. Sans des joueuses chevronnées telles que Fatma Zohra Oukazi ou encore Zohra Bensalem, le podium africain paraît très difficile pour les dames algériennes, vice-championnes d'Afrique 2011, devant les favoris qui sont dans l'ordre suivant Le Kenya, l'Egypte et la Tunisie puis les outsiders le Cameroun et le Sénégal.

Liste des joueuses convoquées pour le championnat d'Afrique :

Mouni Abderrahim (MB Bejaia), Aïcha Mezmat (Amiens, France), Tassaâdit Aïssou (NR Chlef), Siham Saoud (ASW Bejaia), Fatma Zohra Djouad, Silya Mganana, Nawal Mansouri (MB Béjaia), Safia Boukhima (GS Pétroliers), Kahina Arbouche (ASW Béjaia) Kahina Chetout, Manel Yacoubi (NR Chlef), Marwa Achour Dalal (ASV Blida).

Publicité

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

MAGISTER EN GENIE CIVIL CONCOURS NATIONAL 2013/2014

DATE DU CONCOURS
LUNDI 21 OCTOBRE 2013

◆ Conditions de participation

Etre titulaire du diplôme d'Ingénieur en Travaux Publics ou Génie Civil.

◆ Dossier à fournir

- 1) Une demande manuscrite.
- 2) Copie certifiée conforme du diplôme.
- 3) Copies certifiées des bulletins.
- 4) Curriculum vitae.
- 5) Un extrait d'acte de naissance.
- 6) 02 photos d'identité.
- 7) Frais d'inscription : 200 DA à virer au compte CCP N° 19 348/92 clé 44 (joindre au dossier le récépissé).

◆ Epreuves

- 1) Mécanique des structures.
- 2) Béton armé et précontraint.
- 3) Mécanique des sols.

Durée : deux (02) heures par épreuve.
Programme: cycle de formation d'Ingénieur.

- #### ◆ Lieu :
- Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics - B.P 32
1, Rue Sidi Garidi, Vieux Kouba - Alger

Les dossiers de participation doivent parvenir à Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, à l'adresse sus-indiquée, avant le 17 Octobre 2013.

DK NEWS

Anep : 541 382 du 15/09/2013

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE FONDS NATIONAL DE PÉREQUATION DES ŒUVRES SOCIALES



ANTENNE RÉGIONALE DE CHLEF
BOULEVARD IBN BADIS-CHLEF
NIF : 000016109004949



TÉL : 027 79 04 17 - FAX : 027 77 06 97

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/FNPOS.CHLEF/2013

Le Fonds National de Péréquation des Œuvres Sociales (Antenne Régionale de CHLEF) lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation des VRD du projet des 20 logements FNPOS à Khemist, Wilaya de Tissemsilt.

Les entreprises qualifiées en BTPH ou en TPH et intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges à compter de la première parution dans la presse nationale ou le BOMOP, contre paiement de la somme de 4 500,00 DA non remboursable représentant les frais de reproduction auprès de :

BET «BINKUF» s/s à la Route de Ain El Bordj - Tissemsilt

Les offres établies par les soumissionnaires doivent comprendre deux plis, une offre technique et une offre financière.

◆ L'offre technique est composée de :

- Cahier des prescriptions générales dûment daté et signé et dont toutes les pages seront paraphées.
- Déclaration à souscrire dûment remplie, signée et datée
- Statut de l'entreprise ou de la société lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
- Extrait du casier judiciaire N° 3 du signataire du marché en cours de validité à la date d'ouverture des plis
- Registre de commerce
- Bilans financiers des trois derniers exercices visés par les services des impôts.
- N° d'identification fiscale (NIF)
- Extrait de rôle.
- Attestations de sécurité sociale CASNOS, CNAS et CACOBATPH en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de Droit algérien.
- Références professionnelles (projets déjà réalisés accompagnés des pièces justificatives mentionnées dans le cahier des charges)
- Attestation de solvabilité bancaire datée au moins d'une année à la date d'ouverture des plis.
- Le certificat de qualification et de classification professionnelles du soumissionnaire en cours de validité.
- Déclaration de prohibé dûment renseignée, datée et signée.

- Liste des moyens humains à mettre dans le cadre du présent projet de marché accompagnée des pièces justificatives.

- La liste des moyens matériels à mettre dans le cadre du présent projet accompagnée des pièces justificatives.

- Planning prévisionnel d'exécution cacheté.

Toutes les copies doivent être légalisées et en cours de validité.

◆ L'offre financière est composée de :

- Cahier des prescriptions spéciales (CPS) dûment daté et signé dont toutes les pages seront paraphées.
- Cahier des prescriptions techniques (CPT) dûment daté et signé dont toutes les pages seront paraphées.
- Lettre de soumission dûment renseignée, datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, daté et signé.
- Le devis quantitatif et estimatif dûment renseigné, daté et signé.

Les offres technique et financière seront fermées et cachetées séparément dans deux enveloppes internes et intégrées dans l'enveloppe extérieure.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne doit comporter que la mention suivante

«Soumission à ne pas ouvrir»
Appel d'Offres National Ouvert
N° 011/FNPOS.CHLEF/2013

En mentionnent l'intitulé du projet

Le délai de préparation des offres est fixé à 21 Jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour du délai de préparation des offres au plus tard à midi (zéro).

Le dépôt doit se faire à l'adresse suivante :

Antenne Régionale FNPOS, Rue IBN BADIS, CHLEF

La commission d'ouverture des plis siégera en séance plénière, le même jour à 13h 30, au siège du FNPOS CHLEF

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 Jours à compter de la date de dépôt des offres. Cet avis tient lieu de convocation aux soumissionnaires désirant assister à la séance d'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 541 378 du 15/09/2013

DROITS TV - RELIQUAT DE LA QUOTE-PART DES CLUBS DE L1

Les montants des recettes fixés «prochainement»

Le reliquat de la quote-part de chaque club de Ligue 1 en droits de retransmission des matches de la saison 2012-2013 sera fixé «prochainement» sur la base d'un montant fixe et d'un montant variable selon le classement de l'équipe, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

Cette dernière et l'Etablissement public de Télévision algérienne (Eptv) avaient signé en août dernier un avenant à la convention qui lie les deux parties portant valorisation des droits d'exploitation télévisuelle pour la couverture des rencontres du championnat national de football de Ligue 1, pour les saisons 2012/2013 et 2013/2014. «Le nouveau



montant s'élève à 430 millions de dinars par saison soit le double des droits initiaux. Concernant les droits de la précédente saison, l'Eptv s'engage, à la faveur de l'avenant, à régulariser le reliquat qui s'élève à près de 210 millions de dinars», a indiqué la LFP dans un communiqué publié vendredi soir sur son site. «S'agissant

de la répartition de ces recettes sur les clubs de Ligue 1, la ligue va fixer prochainement les montants qui seront attribués à chacun.

L'opération de calcul sera effectuée sur la base d'un montant fixe et d'un montant variable déterminé par le classement de chaque équipe», explique-t-on de même source. Par ailleurs, la

LFP, dont le Conseil d'administration s'est réuni sous la présidence de Mahfoud Kerbadj, premier responsable de la ligue, a évoqué la quote-part des recettes des matches lui revenant, faisant savoir que «quelques clubs restent encore réfractaires» à son appel lancé en mai dernier. «A ce sujet, la LFP va saisir de nouveau les clubs et les directions des stades pour recouvrer ses droits», a-t-elle fait savoir. Sur un autre registre, M. Kerbadj a indiqué que son instance était actuellement en contact avec des entreprises pour la vente du label du championnat national des Ligues 1 et 2. «Nous étudierons prochainement les propositions émanant de ces entreprises», selon le communiqué de la LFP.

LITIGES CLUBS-JOUEURS

La LFP accorde un délai d'un mois et menace les réfractaires de défalcation de points

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé avoir accordé un délai d'un mois pour régler définitivement les litiges financiers entre certains clubs et leurs joueurs, faute de quoi elle prendra des sanctions dont la défalcation de points aux équipes concernées dans le championnat.

La LFP a fait cette annonce vendredi soir en rendant public le contenu de la réunion ordinaire de son Conseil d'administration sous la présidence de

Mahfoud Kerbadj, premier responsable de la ligue. «La LFP a accordé un délai d'un mois pour clore toutes les affaires. Si le club ne respecte pas ce délai, la ligue sera tenue d'appliquer l'article 91 du code disciplinaire. Un article qui comporte une série de sanctions dont la déduction de points dans le championnat», a indiqué la LFP dans un communiqué publié sur son site. A cette occasion, l'instance de M. Kerbadj a lancé un «dernier» appel aux clubs

«récalcitrants» pour régulariser la situation financière de leurs joueurs. «Un certain nombre de joueurs ont été régularisés, en revanche pour d'autres, la situation n'a pas évolué. A ce titre, la LFP lance un dernier appel aux clubs récalcitrants. Elle les intime de se conformer aux dernières décisions de la commission de discipline», prises le 16 août dernier lors de sa réunion avec les clubs concernés, ajoute-t-on de même source.

LFP

Séminaire pour les commissaires aux matches début octobre

Un séminaire au profit des commissaires aux matches sera organisé au début du mois d'octobre prochain, a indiqué le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj. Une «cinquantaine» de personnes devraient prendre part à cette session de formation, ajoute-t-on de

même source. La LFP a fait cette annonce vendredi soir en rendant public le contenu de la réunion ordinaire de son Conseil d'administration sous la présidence de M. Kerbadj, premier responsable de la ligue.

MONDIAL-2014

Le trophée de la coupe du Monde en Algérie les 21 et 22 novembre

Le trophée de la coupe du Monde de football, dont la 3^e édition de sa tournée à travers la planète a débuté jeudi depuis la ville de Rio de Janeiro au Brésil, organisateur du Mondial-2014, s'arrêtera en Algérie les 21 et 22 novembre, selon le programme publié sur le site de la Fédération internationale (Fifa). C'est la 2^e fois de suite que le prestigieux trophée du Mondial, qui mesure 36,8 centimètres, pèse 6,175 kg et est en or massif 18 carats, observe une halte en Algérie après sa 2^e édition ayant précédé le Mondial-2010 en Afrique du Sud, le premier de l'histoire sur le continent africain. Deux couronnes de malachite, pierre semi-précieuse,

sont incrustées dans la base du trophée, laquelle porte aussi les noms et années de chaque vainqueur de coupe du Monde depuis 1974. L'édition 2013-2014 fera escale dans 88 pays en 267 jours et couvrira 149.576,78 kilomètres, soit plus de trois fois la circonférence de la Terre, avant de revenir dans le pays hôte de la Coupe du Monde de la Fifa 2014, le Brésil. Lors des escales organisées dans chaque ville, les fans pourront se faire prendre en photo aux côtés du trophée, visionner une animation holographique des meilleurs moments de la compétition, participer à des ateliers interactifs et profiter de nombreuses animations. Fuleco,

la mascotte officielle de la Coupe du Monde de la Fifa, Brésil-2014, sera présent lors de plusieurs étapes de la tournée. Après avoir séjourné au pied de la célèbre statue du Christ Rédempteur pendant trois jours, le trophée s'enverra pour Tahiti où il effectuera sa première escale. «Nous sommes extrêmement heureux de pouvoir de nouveau partager le trophée de la coupe du Monde de la Fifa avec la planète entière. A l'heure où de nombreuses équipes sont en passe de se qualifier pour Brésil-2014, cette tournée nous donne l'occasion de faire vivre une expérience hors du commun à de nombreux amateurs de football,

a déclaré le président de la Fifa, Joseph Sepp Blatter.

La cérémonie officielle marquant le lancement de cette tournée a eu lieu au pied de l'emblématique statue du Christ Rédempteur à Rio de Janeiro, en présence de représentants de chacune des équipes brésiliennes championnes du monde : Zagallo (1958), Amarildo (1962), Rivelino (1970), Bebeto (1994) et Marcos (2002).

Ce trophée a été remis pour la première fois lors de la Coupe du Monde de la Fifa 1974, en remplacement de la coupe Jules Rimet, qui avait été conservée par le Brésil, première nation à avoir réussi à remporter le tournoi à trois reprises.

LIGUE 1 (5^E JOURNÉE)

USM Alger - MC Alger au stade Omar Hamadi

Le match-derby USM Alger - MC Alger comptant pour la 5^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football aura lieu au stade Omar Hamadi de Bologhine (Alger) samedi 21 septembre (18h00), selon le programme publié vendredi par la Ligue professionnelle de football (LFP).

D'autres affiches sont au programme de cette journée : CR Belouizdad-JS Kabylie et ASO Chlef-ES Sétif. L'USMA et le MCA sont en tête du classement de la Ligue 1 avec 7 points chacun, en compagnie de la JS Kabylie, la JS Saoura, le CS Constantine et l'ES Sétif. Les Usnistes comptent un match de plus, disputé et remporté face à l'USM El Harrach (2-1) vendredi au stade du 1^{er} novembre d'El Harrach, en match avancé de la 4^e journée. Les autres rencontres auront lieu samedi.

CAF

Réunion annuelle du Comité exécutif les 21 et 22 septembre au Caire

La réunion annuelle ordinaire du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) aura lieu les 21 et 22 septembre au Caire, a annoncé samedi l'instance africaine sur son site.

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, réélu en mars dernier pour un 3^e mandat au Comité exécutif de la CAF, est attendu dans la capitale égyptienne pour prendre part à ce rendez-vous qui aura lieu quelques jours après le tirage au sort des barrages pour le Mondial-2014, prévu lundi et auxquels l'Algérie est qualifiée.

En marge de cette réunion, auront lieu les sessions annuelles ordinaires des différentes commissions de la CAF, entre autres celles de l'organisation de la coupe d'Afrique des nations, des championnats d'Afrique des nations des moins de 17 ans et moins de 20 ans, du football féminin et des arbitres.

CHAN-2014 (PHASE FINALE)

Tirage au sort mercredi au Caire



Le tirage au sort de la phase finale du championnat d'Afrique des nations 2014 en Afrique du Sud (Chan-2014), réservé aux joueurs locaux, aura lieu mercredi prochain au Caire, a annoncé samedi la Confédération africaine de football (CAF).

Cette opération se déroulera en marge des réunions annuelles des commissions de la CAF qui débiteront dimanche et au surlendemain du tirage au sort des barrages pour le Mondial-2014 au Brésil, prévu lundi. La phase finale du Chan-2014 aura lieu du 11 janvier au 1^{er} février 2014 et les matches se joueront aux stades de Cape Town, Athlone, Free State et Peter Mokaba. Seize (16) pays ont attaché leur qualification pour le tournoi, à savoir l'Afrique du Sud (pays organisateur qualifié d'office), le Burkina Faso, le Burundi, le Congo, l'Ethiopie, le Gabon, le Ghana, la Libye, le Mali, le Mozambique, la Mauritanie, le Maroc, le Nigeria, la RD Congo, l'Ouganda et le Zimbabwe.

APS

Mata va mieux

Longtemps cité comme possible partant de Chelsea pendant le mercato estival, le milieu de terrain espagnol, Juan Mata, affiche sa confiance et sa sérénité. L'ancien joueur de Valence souhaite désormais convaincre José Mourinho de le faire jouer plus souvent. Juan Mata ne regrette pas de ne pas être parti pendant le mercato et affiche sa confiance pour la suite de la saison : « Je suis très optimiste. Pour être honnête j'ai vécu une période difficile mais maintenant je me sens mieux et je ferai tout pour rejouer. Je vais me battre pour ma place en essayant de faire tout mon possible pour retrouver mon niveau des deux saisons précédentes », a-t-il déclaré sur SkySports.

Chelsea sur un grand espoir anglais ?

Chelsea suivrait de très près le tout jeune international anglais, et ce depuis quelques temps déjà. « J'apprécie un jeune joueur, un jeune joueur anglais. Le mercato est terminé mais je me suis renseigné à son sujet. On parle d'un très jeune joueur mais son prix était le même que s'il avait 50 sélections. Les jeunes joueurs anglais sont très chers, le marché est difficile », a déclaré José Mourinho.



Eto'o : «Je suis né pour gagner avec Mourinho»

«Je dois dire que la première fois que j'ai rencontré José Mourinho, je pensais que je ne travaillerais jamais avec lui. Je me suis trompé, et si je ne dis pas de bêtises, je l'avais même déclaré publiquement.» «Tout le monde a une opinion sur José, sans vraiment le connaître. Je remercie Dieu de m'avoir donné une saison avec lui à l'Inter. Nous avons tous les deux compris que nous sommes nés pour gagner ensemble, donc c'est une bonne chose. Je dirais que le retour de Mourinho m'a convaincu à 60%. Le reste étant les excellents joueurs qui jouent ici.» «Je suis très heureux d'être ici, mais aussi anxieux parce que je veux commencer à jouer dès que possible. Ce n'était pas une décision difficile. J'ai vu les qualités de Chelsea et j'ai été très heureux avec José Mourinho dans le passé, alors quand l'occasion s'est présentée, j'ai été très heureux de la saisir.»



Fellaini va devoir faire ses preuves

Seule recrue de Manchester United cet été, Marouane Fellaini sera la principale attraction de la rencontre entre les Red Devils et Crystal Palace samedi. Acheté 38 millions d'euros à Everton, le milieu de terrain belge est considéré comme une valeur sûre de la Premier League. Puissant, technique et bon de la tête, il semble avoir toutes les qualités requises pour son poste de milieu défensif. L'ancienne légende du club mancunien Paddy Crerand a d'ailleurs d'ores et déjà adoubi l'ancien joueur des Toffees. "Je suis ravi que United ait engagé Marouane Fellaini et je pense que la plupart des supporters le sont aussi car une chose nous manquait ici à Manchester United au milieu de terrain : un joueur puissant et solide", a déclaré l'ancien international écossais sur le site officiel du club.



VIDAL

«Ma prolongation à la Juve ? Il ne manque plus que la signature»



« Il ne manque que la signature, moi et ma famille sommes bien ici et nous ne souhaitons pas aller ailleurs », a-t-il déclaré dans des propos rapportés par *Tuttosport*, repris par *TMW*. D'après *La Gazzetta dello Sport*, il y a quelques jours, Arturo Vidal serait ainsi sur le point de prolonger jusqu'en 2018 avec la Vieille Dame. Le Chilien verrait ainsi son salaire annuel passer de 2,8 à 5 millions d'euros.



El Shaarawy out

«Blessure au biceps fémoral de la cuisse droite» : c'est le diagnostic posé dans la soirée par le club concernant Stephan El Shaarawy à la veille du match contre le Torino. «Dans les prochains jours - selon un communiqué du club rossonero - le joueur devra subir d'autres tests pour déterminer le pronostic exact et le temps de récupération». Pour un vendredi 13 c'est un vendredi 13 pour le jeune joueur un peu poursuivi par la poisse ces temps-ci... sauf peut-être pour Kaka gagnant de l'affaire ?

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (5E J) : L'ES Sétif battue par le TP Mazembe 2-4

L'équipe algérienne de l'ES Sétif s'est lourdement inclinée face à la formation congolaise du TP Mazembe sur le score de 4 à 2, mi-temps (3-1) hier à Lubumbashi (RD Congo) en match comptant pour la cinquième journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération de football.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Olimwengu (4', 26') Mputu (13') Samata (61') pour TP Mazembe. Ziti (5') et Gourmi (71') pour l'ES Sétif.

Après cette défaite, le champion d'Algérie en titre est éliminé de la compétition avant même la sixième et dernière journée. Les Sétifiens restent scotchés à la dernière place avec trois points, tandis que les «Corbeaux» confortent leur place de leader du groupe B avec 10 points, suivis du CA Bizerte (Tunisie) et FUS Rabat (Maroc) avec 5 unités chacun et qui s'affrontent dans l'autre match de la cinquième journée.

Les deux premiers du groupe se qualifient pour les demi-finales de la Coupe de la Confédération.

M'SILA Une jeune femme se donne la mort par pendaison à Belaïba

La commune de Belaïba, à 68 kilomètres du chef lieu de la wilaya de M'sila, a vécu hier, un cas de suicide. Il s'agit d'une jeune femme âgée de 24 ans, qui a mis fin à ses jours par pendaison dans la chambre de sa maison, ce qui a causé un énorme choc à sa famille et à tous les habitants de la région. La victime, G. S., a été transportée le jour même à la morgue par un groupe d'éléments de la Protection civile pour les besoins d'une autopsie.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et les circonstances exactes de ce drame.

DÉCÈS

Les familles Benabid, Djenidi, parents et alliés de Sétif (Bougaâ), Béjaïa, Alger ont l'immense douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté époux, père, frère et oncle, le regretté Benabid Nouari, survenu hier à la suite d'une maladie brutale.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 14h après la prière du dhor au cimetière de Maoklane (wilaya de Sétif).

Qu'Allah Tout-puissant accorde au défunt Sa sainte miséricorde et l'accueille en Son vaste paradis.

A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.

LA BONNE NOUVELLE DE TEBBOUNE

Aucune catégorie sociale ne sera exclue des logements de l'AADL

Aucune catégorie sociale ne sera exclue des logements de l'AADL, a assuré hier le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, à la veille du lancement des nouvelles souscriptions au programme d'acquisition de logements de type location-vente prévu demain.

Les célibataires répondant aux conditions d'éligibilité à cette formule, peuvent s'inscrire pour les futurs programmes au même titre que les autres citoyens mariés, a souligné cette source à l'APS.

Ainsi, les nouveaux souscripteurs, toutes catégories confondues, sont invités à s'inscrire dès le 16 septembre à 8 heures, en consultant le site Web (inscription.aadl.dz) créé au niveau de la direction générale de l'AADL spécialement pour cette opération.

L'AADL a recouru à Internet pour les nouvelles inscriptions afin d'éviter aux citoyens les désagréments de déplacements au siège de l'Agence et les problèmes des chaînes d'attente et d'anarchie qui peuvent arriver avec la présence d'un grand nombre de personnes sur place.

Toutefois, des vérifica-



tions systématiques et strictes seront menées sur les informations qui seront fournies par les souscripteurs, souligne l'AADL ajoutant que «toute fausse déclaration entraînera l'annulation systématique de la

demande de souscription et exposera son auteur à des poursuites pénales».

Les vérifications de l'AADL porteront notamment sur les pièces suivantes : le relevé des émoluments (fiche de paie), le

numéro de la sécurité sociale, le document prouvant la retraite, le certificat de résidence, l'attestation de revenu pour les non-salariés ainsi que sur le fichier du logement et de l'aide de l'Etat, précise-t-on. Outre les vérifications des informations relatives à la résidence du postulant, des contrôles rigoureux seront effectués auprès de la CNAS pour les salariés et de la CASNO pour les autres professions pour vérifier la véracité des informations fournies pour les demandeurs de logements, assure-t-on auprès du ministère.

Les logements location-vente sont destinés surtout aux cadres moyens qui ont un salaire ne dépassant pas 6 fois le SNMG (108.000 DA) et ne pouvant pas bénéficier d'un logement social ou d'un logement public promotionnel.

ARSENAL CHIMIQUE SYRIENNE: M. BELANI PORTE-PAROLE DU M.A.E AFFIRME L'accord de la Russie et des Etats-Unis constitue une «avancée décisive»

L'Algérie a salué l'accord intervenu entre les Etats-Unis et la Fédération de Russie sur la mise sous contrôle international de l'arsenal chimique syrien, considérant qu'il (accord) «constitue une avancée décisive» qui conforte les chances d'un règlement pacifique du conflit en Syrie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

«L'Algérie salue l'accord intervenu, ce jour à Genève, entre les Etats-Unis et la Fédération de Russie sur la question de la mise sous contrôle international de l'arsenal chimique syrien», a déclaré à l'APS, M. Belani, soutenant que «cet accord constitue une avancée décisive qui conforte les chances d'un

règlement pacifique de cette question tout en mettant l'ONU au centre de ce processus».

Il a estimé, à ce sujet, que l'accord «est également de nature à impulser une nouvelle dynamique à la recherche d'une solution politique à la crise syrienne, dans le cadre de la Conférence de Genève 2, sous l'égide du représentant spécial des Nations unies et de la Ligue arabe pour la Syrie, M. Lakhdar Brahimi».

Le porte-parole du MAE a rappelé que l'Algérie avait condamné, avec «la plus grande fermeté, l'usage constaté des armes chimiques en Syrie et qu'elle plaide, fermement et avec constance, en faveur de l'élimination totale des armes de destruction mas-

sive au Moyen-Orient».

«De même, l'Algérie a salué, en son temps, l'initiative russe qui bénéficie d'un large consensus international et du soutien unanime du Conseil de sécurité et elle n'a eu de cesse de rappeler que le dialogue politique inclusif est une démarche incontournable en vue du règlement consensuel de la crise en Syrie», a-t-il poursuivi.

M. Belani a réaffirmé, en outre, «le plein soutien» de l'Algérie à M. Lakhdar Brahimi. «Nous l'encourageons à persévérer dans ses efforts méritoires en vue de la préparation de la Conférence Internationale dite Genève 2, en espérant que la date de sa tenue sera fixée dans un très proche avenir», a-t-il encore dit.

Principaux points de l'accord Russie/Etats-Unis sur l'élimination des armes chimiques syriennes

Le plan adopté hier à Genève par les Etats-Unis et la Fédération de Russie consiste à préparer et soumettre dans les prochains jours au conseil exécutif de la Convention (OPCW) un projet de décision mettant en place des procédures spéciales pour la destruction rapide des armes chimiques syriennes.

Les Etats-Unis et la Russie vont travailler ensemble pour l'adoption rapide d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU (...) qui contiendra aussi les étapes pour la vérification et l'application effective et demandera au secrétaire général, en consultation avec l'OPCW, de soumettre des recommandations au Conseil de sécurité (...) sur le rôle de l'ONU (...). La mise en oeuvre (...) sera régulièrement examinée, en cas de non-respect, y compris des transferts non autorisés, un usage d'armes chimiques par qui que ce soit en Syrie, le Conseil de sécurité devra imposer des mesures sous le chapitre 7 de la Charte de l'ONU. Les Etats-Unis et la Fédération de Russie sont parvenus à une estimation com-

mune du nombre et du type d'armes chimiques (...).

Ils attendent que la Syrie soumette dans la semaine une liste complète, incluant les noms, les types et les quantités (...) les lieux et la forme de stockage, de production, de recherche et de développement.

Le contrôle le plus effectif de ces armes sera accompli par leur enlèvement, quand c'est faisable, et leur destruction hors de Syrie, si possible. Cet enlèvement et destruction devront être accomplis au premier semestre 2014. La Syrie doit fournir un accès immédiat et sans restrictions aux inspecteurs (...) qui devront être déployés le plus vite possible. La Russie et Etats-Unis sont d'accord pour fixer les échéances d'achèvement des inspections initiales en novembre, de destruction des équipements de production et de remplissage en novembre, d'élimination complète de tout le matériel et équipement d'armes chimiques au premier semestre 2014.